

**Zeitschrift:** Cahiers d'archéologie romande  
**Herausgeber:** Bibliothèque Historique Vaudoise  
**Band:** 112 (2009)

**Artikel:** Rituels funéraires chez les sédunes : les nécropoles du second âge du fer en Valais central (IVe - Ier siècle av. J.-C.)  
**Autor:** Curdy, Philippe / Mariéthoz, François / Pernet, Lionel  
**Kapitel:** VIII: Analyse typologique du mobilier  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-836058>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CHAPITRE VIII

### ANALYSE TYPOLOGIQUE DU MOBILIER

Ce chapitre traite du corpus de mobilier funéraire provenant des sépultures présentées dans ce volume. Rappelons que ce corpus intègre les tombes fouillées depuis les années 1960 et dont les informations suivantes ont pu être contrôlées : orientation de la sépulture, présence du mobilier décrit en position originelle, analyse anthropologique du squelette, dispositif et contenant observés. Nous y ajoutons sept ensembles du Valais central qui comprennent une panoplie ; ils proviennent du territoire des communes de Conthey et de Sion, auxquelles s'ajoutent les deux complexes de Loèche.

#### FIBULES

L'échantillon analysé englobe des fibules datées exclusivement du Second âge du Fer, soit de LT B pour les plus anciennes à la période augustéenne pour les plus récentes. Le total se monte à une soixantaine de pièces pour 68 tombes prises en considération. La nécropole de Sous-le-Scex, ainsi que les tombes du chantier «Nouvelle Placette» livrent majoritairement des exemplaires en fer, un fait reconnu à La Tène Moyenne dans les autres cimetières celtes de Suisse occidentale et du Tessin<sup>128</sup>. Les exemplaires en bronze correspondent à Sion au début et à la fin de la période concernée, soit les types à pied libre de La Tène ancienne, les types du début de La Tène moyenne à pied attaché sur l'arc, les fibules de l'horizon Nauheim (LT Dib), en nombre respectable, ainsi que quelques types plus récents. On fera remarquer que la fibule de Mötschwil – fossile directeur du début de LT C2 sur le Plateau et surtout dans la région bernoise – brille par son absence dans le corpus analysé, une absence d'autant plus troublante que ce type est attesté en Valais et que la période de LT C2 est bien présente dans le corpus étudié ici<sup>129</sup>.

#### FIBULES EN FER DE SCHÉMA LA TÈNE ANCIENNE

Au vu de l'oxydation des parures en fer, il est très malaisé de distinguer un pied attaché à l'arc par une agrafe d'un pied libre fixé sur l'arc par la corrosion ; c'est le cas des deux fibules en fer de la tombe 2 du Petit-Chasseur, assimilées par G. Kaenel (1983) à des types de LT B1 (pl. 15, 40529/30-40531). Cette attribution est ici surtout confortée par les autres parures de la tombe<sup>130</sup>. On ajoutera les trois fibules en fer de la tombe 3 de Bramois (pl. 9), la première (BS04/T3-101) à disque en corail blanc fixé sur le sommet du pied, la seconde (BS04/T3-102) de forme similaire et l'exemplaire fragmentaire (BS04/T3-100), caractérisé par un arc surbaissé de section circulaire. Les trois pièces présentent un ressort à six spires et une corde externe et concernent le début de LT B2.

<sup>128</sup> MARTIN-KILCHER 1981; KAE-NEL 1990; STÖCKLI 1975.

<sup>129</sup> Fibule de Mötschwil en Valais: Evolène, Les Haudères, PEYER 1980, p. 68, fig. 4; Vollèges, Le Levron, TRÜMLER *et al.* 1957, fig. 2. Voir également CURDY *et al.* à paraître; MÁRTON 2004.

<sup>130</sup> KAENEL 1983, p. 52.

## FIBULES EN BRONZE DE SCHÉMA LA TÈNE ANCIENNE ET LA TÈNE MOYENNE

L'exemplaire le plus ancien pris en compte est celui de la tombe 2 du Petit-Chasseur déjà analysé ailleurs<sup>131</sup>. Dans la nécropole de Sous-le-Scex, un seul exemplaire de schéma La Tène ancienne à pied libre provient de la tombe 540 (pl. 5, 4219), associé à un exemplaire à pied fixé sur l'arc par une agrafe (pl. 5, 4218). Ce type d'association, que nous plaçons au début de LT C<sub>1</sub>, se retrouve en particulier à Münsingen, Rain<sup>132</sup>, mais aussi ailleurs sur le Plateau suisse, tout comme dans les Alpes ou au Tessin<sup>133</sup>.

## FIBULES EN FER DE SCHÉMA LA TÈNE MOYENNE

*Fibules à pied décoré*

Les exemplaires à pied allongé décoré d'un bouton de fort diamètre correspondent au type emblématique du début de La Tène moyenne (LT C<sub>1</sub>) ; leur utilisation se prolonge au cours de LT C<sub>2</sub><sup>134</sup>. Le pied est de forme plus arrondie que triangulaire, avec un bouton proéminent ; l'arc surbaissé est plus ou moins court ; le ressort possède quatre ou six spires et une corde externe. Les exemplaires proviennent de Bramois, tombe 10 (pl. 11, BV04/T10-2 et 3) et tombe 12 (pl. 11, BS94/T2-1, pièce incomplète). Le corpus comprend également un exemplaire du Petit-Chasseur (pl. 16, tombe 3, 40577b).

Nous ne reviendrons pas sur les parallèles nombreux et sur la datation de ce type<sup>135</sup>. Retenons simplement qu'en amont du Léman, la vallée du Rhône ne livrait à ce jour aucun exemplaire de cette phase en dehors d'une pièce de St-Léonard provenant d'une tombe détruite anciennement<sup>136</sup>. On devrait au plan purement formel y associer la fibule de la tombe 7 du Petit-Chasseur (pl. 18, PC4/T7-1), qui présente également une décoration sur l'arc, soit un petit anneau en bronze. Elle date du début de LT D<sub>1</sub> par son association à une fibule en fer de schéma La Tène finale<sup>137</sup> (voir plus bas).

*Fibules à pied non décoré*

Une seconde série de fibules présente un pied non décoré, fixé sur l'arc par une agrafe (plus rarement un petit bouton dans la mesure des observations possibles). Toutes ont un ressort bilatéral à corde externe. Nous distinguons au plan de la morphologie quatre types (fig. 190). Les critères sont assez proches de ceux que Stöckli (1975) a utilisés pour les nécropoles tessinoises, critères en partie adoptés dans la publication de Giubiasco<sup>138</sup>.

*Type a*: Les fibules ont un pied relativement long, non décoré, replié en arrondi sur l'arc et attaché sur ce dernier par une agrafe ou un bouton peu proéminent ; l'attache se situe à la partie la plus haute de l'arc. Celui-ci est relativement massif avec un coude bien marqué au-dessus du ressort et au raccord avec le porte-ardillon. Le ressort possède 8 à 10 spires, 20 spires dans le cas de l'exemplaire de la tombe 4 du chantier « Nouvelle Placette » (pl. 12, SNP87/T4-1) ; il s'apparente au groupe 19 de Gebhard<sup>139</sup>.

Ce type de fibule est attribuable à LT C<sub>1</sub> au plus tôt, mais semble, dans la région bernoise, caractériser plutôt le LT C<sub>2</sub><sup>140</sup>. A Sion, trois exemplaires portés seuls concernent des tombes masculines (fig. 191). Les autres apparaissent dans des tombes féminines : la tombe 429 de Sous-le-Scex (pl. 1, 2235a), où le type a est associé à un exemplaire du type b décrit plus bas (pl. 1, 2234 et 2235b), et la tombe 3 du Petit-Chasseur, dont la forme est cependant difficile à préciser (pl. 16, 40577b).

131 KAENEL 1983, p. 52.

132 Tombes 149, 161 et 168 (HODSON 1968, pl. 65, 72 et 76) ; ici, les deux premières sépultures sont rattachées à la phase Q/T de HODSON, soit la transition LT B2-C<sub>1</sub>. STÖCKLI (1975, p. 74), place la tombe 149 dans un horizon antérieur à LT C<sub>1</sub> ; la troisième sépulture est attribuée à la première phase de La Tène moyenne (phase U = LT C<sub>1</sub>).

133 Solduno, STÖCKLI 1975, p. 33 *sqq.* ; Trun, Darvella, tombe 16, TANNER 1980, pl. 9 ; Aarberg, tombe 2, TANNER 1979, pl. 1.

134 Pour le Tessin, STÖCKLI 1975, p. 32 *sqq.*

135 Formes Gebhard 13-15 (GEBHARD 1991).

136 SAUTER (1950, p. 125) mentionne le lieu-dit La Brunière. Au Musée national suisse, la documentation iconographique des collections présente – comme provenant du Musée de Sion – trois photos de fibules trouvées à St-Léonard, (inscription « aus zerstörten Gräbern b.d. Kantonsstrasse ») ; l'un des exemplaires est en fer (LT C<sub>1</sub>) à gros boutons sur le sommet du pied. Ces pièces sont actuellement introuvables.

137 Le petit bouton en bronze sur le porte-ardillon renvoie plutôt à la fibule de Mötschwil (MÁRTON 2004, *passim*).

138 PERNET *et al.* 2006.

139 On rapproche le type a de la forme définie par STÖCKLI pour le Tessin (« Fibeln mit langem Fuss ohne Fussverzierung », STÖCKLI 1975, p. 33).

140 STÄHLI 1977, pp. 87-90.

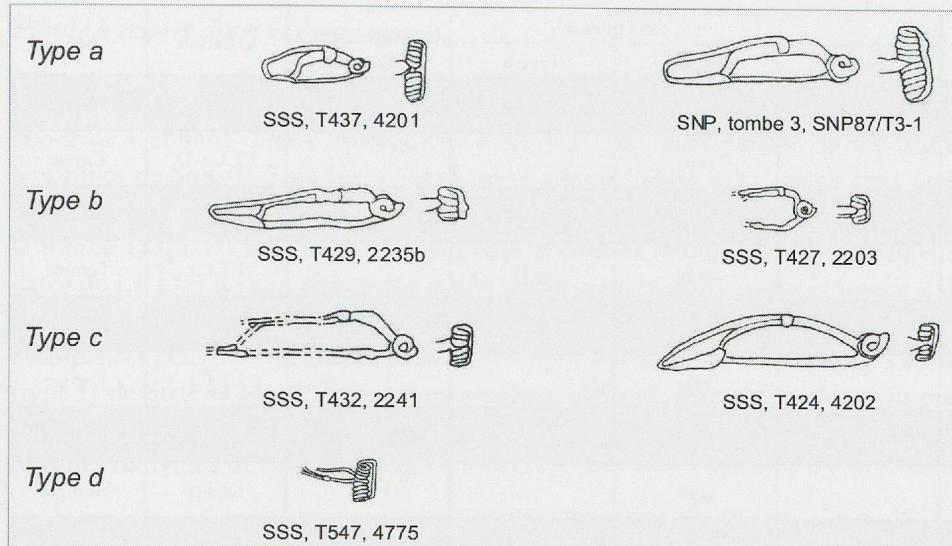


Fig. 190 — Fibules en fer de schéma La Tène moyenne à pied non décoré; types observés dans les nécropoles de Sous-le-Scex (SSS) et de « Nouvelle Placette » (SNP). Ech. diverses.

*Type b*: Ces grandes fibules ont un pied non décoré court, un arc coudé formant un angle marqué au-dessus du ressort; le pied est replié en angle aigu et fixé sur l'arc par une agrafe; le ressort possède 4 spires et une corde externe. Le type apparaît à sept reprises dans le corpus.

Le coude très marqué que forme parfois l'arc au-dessus du ressort pourrait n'être que la conséquence de l'écrasement de la pièce dans la tombe par le poids de la terre<sup>141</sup>. La tombe 429 de Sous-le-Scex montre la contemporanéité du type b avec le type a (voir plus haut); la tombe 432 de cette même nécropole (voir pl. 2, 2241 et 2242), la contemporanéité du type b et du type c, décrit ci-dessous.

*Type c*: Ces fibules ont un pied court non décoré, replié en angle aigu sur l'arc et fixé par une agrafe; l'arc est de forme ovale, sans coude marqué près du ressort. Le ressort possède 6 spires et une corde externe. Ce type est assimilable au groupe 16-18 de Gebhard<sup>142</sup>. Ces fibules sont de dimensions respectables à l'exception de l'exemplaire de la tombe 3 du Petit-Chasseur (pl. 16, 40578), un jeune enfant (agrafe adaptée aux dimensions du costume?).

*Type d*: Il correspond à de petites fibules filiformes à ressort large, en arbalète, à 10 ou 12 spires; elles sont systématiquement portées par paires et concernent des sépultures féminines: Sous-le-Scex, tombe 539 (pl. 4, 4216 et 4217) et tombe 547 (pl. 7, 4774 et 4775); l'état de conservation des pièces ne permet pas de définir précisément l'allure du pied. Elles se rattachent au groupe 23 défini par R. Gebhard<sup>143</sup>. L'auteur leur attribue une datation à LT C2 et au début de LT D1. Elles se rapprochent morphologiquement des fibules filiformes en bronze connues dans la région bernoise sous l'appellation « *Mini-Armbrustfibeln* »; elles sont ici caractéristiques de LT C2<sup>144</sup>. En date absolue (dendrochronologie), on les trouve à Yverdon-les-Bains dans les horizons de la première moitié du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.<sup>145</sup> Nous considérons ce type comme un élément d'affinité nord-alpine, présent jusque dans la haute vallée du Rhône et caractéristique de la parure féminine à LT C2: ces fibules en fer seraient peut-être légèrement plus récentes que les « vraies » *Mini-Armbrustfibeln* en bronze de la région bernoise, souvent associées là-bas à des fibules de Mötschwil<sup>146</sup>.

141 Par exemple, Sous-le-Scex, l'exemplaire de la tombe 429 (pl. 1, 2235b).

142 Type concordant partiellement avec les « *MLT-Fibeln mit flachem Bügel und kurzem Fuss* » de Stöckli (1975, p. 36).

143 GEBHARD 1991.

144 SUTER 1984; voir également STÄHLL 1977, pp. 87 *sqq.*

145 Pour Yverdon-les-Bains, CURDY *et al.* 1995, p. 14, horizon B.

146 SUTER 1984, p. 82, fig. 10.

Tombe	Bouton sur le pied	Sans bouton				Datation	Sexe
		Type a	Type b	Type c	Type d		
Sous-le-Scex tombe 424				4202		LT C2	Enfant
Sous-le-Scex tombe 427			2203			LT C2-D	Enfant
Sous-le-Scex tombe 429		2235a	2235b, 2234			LT C2	Femme
Sous-le-Scex tombe 432			2242	2241		LT C2	Femme
Sous-le-Scex tombe 437		4201				LT C1-C2	Homme
Sous-le-Scex tombe 538			4211			LT C2	Femme
Sous-le-Scex tombe 539					4216, 4217	LT C2	Femme
Sous-le-Scex tombe 542			4222			LT C2	Homme
Sous-le-Scex tombe 547					4774, 4775	LT C2	Femme
Bramois tombe 10	BVo4/T10-2 et 3					LT C1	Homme
Bramois tombe 12	BS94/T2-1					LT C1	?
«Nouvelle Placette» tombe 2			SNP86/T2-1			LT C2	Homme
«Nouvelle Placette» tombe 3		SNP87/T3-1				LT C1-C2	Homme
«Nouvelle Placette» tombe 4		SNP87/T4-1				LT C1-C2	Homme
Petit Chasseur tombe 3	40577b	40577a		40578		LT C1-C2	Enfant
Petit Chasseur tombe 7	PC4/T7-1*					LT Dia	Femme

Fig. 191 — Tableau des fibules de schéma La Tène moyenne en fer. \* Petit bouton en bronze.

### FIBULES EN FER DE SCHÉMA LA TÈNE FINALE

Ces fibules ont un pied trapézoïdal, soudé sur l'arc et un ressort à corde externe ou interne; les variantes sont définies par la longueur du ressort et la position de la corde. Les occurrences sont présentées dans le tableau (fig. 194).

#### *Fibule à ressort long et corde externe (groupe 25 de Gebhard).*

Le ressort possède 6 ou 8 spires: Sous-le-Scex tombe 436 (pl. 2, 2260) et tombe 533 (pl. 4, 4208 et 4209), Petit-Chasseur tombe 7 (pl. 18, PC4/T7-2); il peut même posséder 10 spires: Petit-Chasseur tombe 5 (pl. 17, PC4/T5-1), «Nouvelle Placette» tombe 1 (pl. 12, SNP86/T1-1). A Sous-le-Scex, ce type de fibule apparaît dans les tombes 436 et 533, deux sépultures d'adultes de sexe indéterminé; dans la seconde, les deux fibules sont portées aux épaules, ce qui serait l'indice de la présence d'une sépulture féminine (voir fig. 46); dans la première, la présence d'un anneau de ceinture devrait nous orienter en direction d'un individu de sexe féminin (voir fig. 33); l'exemplaire de la tombe 7 du Petit-Chasseur a été porté par une femme avec une autre fibule; deux hommes armés (Petit-Chasseur tombe 5 et «Nouvelle Placette» tombe 1) en portaient chacun un exemplaire unique.

Le type à ressort long se retrouve dans un cas associé à une fibule en fer de schéma La Tène moyenne au Petit-Chasseur (pl. 18, tombe 7 PC4/T7-1). Dans la région sédune, comme le montre le recouplement de la tombe 436 par la tombe 438 de la nécropole de Sous-le-Scex, il se place dans un horizon pré-Nauheim (voir p. 149).

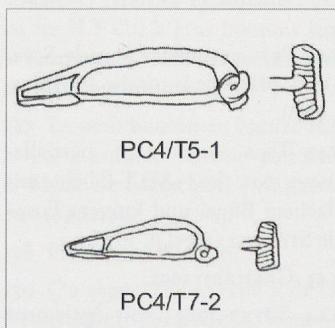


Fig. 192 — Fibules en fer de schéma La Tène finale provenant du Petit-Chasseur; type à ressort long et corde externe.

### Fibule à ressort court et corde interne

Un premier groupe comprend des fibules à arc filiforme ou plat, assimilé au groupe 26c-d de Gebhard. Deux exemplaires à arc filiforme proviennent de sépultures féminines de Sous-le-Scex (pl. 4, T528. 4223 et pl. 8, T549. 4777) où ils sont associés à une ou plusieurs fibules de Nauheim. A Bramois, les deux exemplaires de la tombe 13 (pl. 11) sont associés à la fibule à bouton en fer décrite ci-dessous et datée de LT D2; il s'agit également d'une sépulture féminine. Enfin la tombe 4 de Bramois livre une paire de fibules en fer à arc aplati (pl. 9, BUo4/T4-1 et 2); ces exemplaires peuvent être classés dans la typologie des fibules « de Nauheim » en fer (type I1 de Striewe 1996). Tous les exemplaires observés peuvent se placer au plus tôt dans l'horizon des fibules Nauheim; comme cette dernière, ils caractérisent tous des individus de sexe féminin.

### Fibule à bouton

L'exemplaire de Bramois (pl. 11, tombe 13. BS99/T1-1) se rapproche du type de schéma La Tène finale à ressort long et corde externe par la forme du pied, la longueur du ressort et la position de la corde. Il s'en distingue par la présence d'un bouton (embryon de collerette) sur l'arc. A relever également un départ de l'arc en léger épaississement au-dessus du ressort sans le couvrir. La fibule, qui se rapproche de la forme Almgren 18a, correspond au type 4a du Titelberg, où une étude synthétique lui est consacrée et où elle est datée au plus tôt de LT D2a<sup>147</sup>. A Bramois, elle est associée à deux fibules en fer à ressort étroit et corde interne (voir ci-dessus).

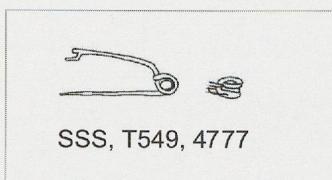
Tombe	Corde externe	Corde interne	Datation	Sexe âge	Associé à
Sous-le-Scex tombe 436	2260		LT D1	?	
Sous-le-Scex tombe 528		4223	LT D1b	Femme	Fibule de Nauheim
Sous-le-Scex tombe 533	4208, 4209		LT D1a	?	
Sous-le-Scex tombe 549		4777	LT D1b	Femme	Fibule de Nauheim
Bramois tombe 4		BUo4/T4-1 et 2	LT D1b	Femme	
Bramois tombe 8		BVo4/T8-1 et 2	LT D1b	Femme	
Bramois tombe 13		BS99/T1-2 et 3	LT D2a	Femme	Fibule de schéma La Tène finale
«Nouvelle Placette» tombe 1	SNP86/T1-1		LT D1a	Homme	Armement
Petit-Chasseur tombe 5	PC4/T5-1		LT D1a	Homme	Armement
Petit-Chasseur tombe 7	PC4/T7-2		LT D1a	Femme	Fibule de schéma La Tène moyenne

Fig. 194 — Fibules en fer de schéma La Tène finale.

### FIBULES EN BRONZE DE SCHÉMA LA TÈNE FINALE

#### Fibules de Nauheim

Près d'une dizaine d'exemplaires sont recensés. Les fibules sont portées en règle générale par paire et sont l'apanage des femmes: Sous-le-Scex (pl. 2, T438. 2254 et 2255; pl. 4, T528. 4224-4226; pl. 8, T549. 4777 et 4778). On peut y associer la tombe 8 de Bramois (pl. 11, BVo4/T8-1 et 2).



SSS, T549, 4777

Fig. 193 — Fibules en fer de schéma La Tène finale; type à ressort court et corde interne.

<sup>147</sup> METZLER 1995, p. 190 *sqq.*  
Pour la datation, *ibid.* p. 249, fig. 127.

Elles se rattachent à plusieurs des groupes de la typologie très détaillée de Striewe (1996) : on remarque que, dans la même sépulture, des pièces de types différents sont souvent portées conjointement : à Sous-le-Scex, la tombe 438 associe le groupe A7.3 (2254) au groupe B4.3 (2255). La tombe 528 livre trois exemplaires de trois groupes différents : A5.1 (4224), B3 (4225) et A6.6 (4226). Enfin, dans la tombe 549 deux exemplaires filiformes du groupe B1 sont présents, l'un en bronze (4777), l'autre en fer (4778). Un seul appariement d'un même type concerne la tombe 8 de Bramois avec deux exemplaires identiques du groupe B4.1 (BV04/T8-1 et 2).

Dans la tombe 430 de Sous-le-Scex, les exemplaires 2239 et 2257 (non illustrés) sont des fragments en bronze non déterminables, vraisemblablement des spires du ressort, mais le sexe du défunt, le port par paire aux épaules et le matériau utilisé (bronze) parlent en faveur de la présence de fibules de Nauheim.

### *Fibules à coquille*

148 Schüsselfibel, forme Ia2 de DEMETZ 1999, p. 65 *sqq.*

149 Voir en particulier Verdello (Bergamo, TIZZONI 1981, pl. 18.1). Peut-être à Giubiasco, « tombe » 86 (PERNET *et al.* 2006, p. 297).

150 Interprétation et distribution, en dernier lieu, DEMETZ 1999, p. 154 et carte 151.

151 ETTLINGER 1973, pl. 8.7. Il s'agit d'une trouvaille sans contexte, donc non publiée par PERNET *et al.* 2006.

152 Voir LUIK 1997, p. 467; pour l'attribution chronologique, *ibid.*, p. 469. Précisions et amendements par DEMETZ 1999, p. 162.

153 GUSTIN 1991.

154 Carte de répartition GUSTIN 1991, fig. 3.13.

155 DEMETZ 1999, pp. 161-162; variante III de GUSTIN (1991, fig. 3.6).

156 MORET *et al.* 2000, pp. 14-15.

157 Les sépultures les plus proches sont celles de Giubiasco où les tombes 125, 433, 438 sont assurément masculines (fibule unique et lance en fer, PERNET *et al.* 2006); seule la tombe 434 de cette nécropole avec plusieurs fibules, des anneaux de bronze et bague, pourrait correspondre à une sépulture féminine. A Valeggio (province de Novare), une fibule de type Alésia en fer concernait un individu de sexe féminin (tombe 210, SPAGNOLO GARZOLI 1999, p. 236, fig. 255 et 416); une seconde tombe à fibule Alésia en bronze pourrait aller dans ce sens (tombe 232b, pas de détermination anthropologique, mais présence d'une fusaïole, *ibid.* fig. 280).

La tombe 6 de Bramois livre une paire de fibules à coquille (pl. II, BV04/T6-1 et 2) ; les pièces présentent un ressort à 6 spires et une corde externe<sup>148</sup> ; la présence de deux petits « ergots » bien développés et dégagés de l'arc trouverait de bons parallèles au sud des Alpes<sup>149</sup>. Tout comme les fibules en bronze de Nauheim, ces parures sont portées assez systématiquement par paire ; à Bramois elles sont associées à une fibule en fer à ressort 4 spires et corde interne (apparentée au type de Nauheim, voir ci-dessus).

### *Fibules de tombes « tardives »*

Ces fibules concernent deux ensembles déjà publiés, datés des dernières décennies av. J.-C., et sur lesquels nous proposons quelques compléments d'informations. La femme de la tombe 4 du Petit-Chasseur portait une fibule à queue de paon en bronze (pl. 16, 40399). Ce type de fibule (*kleine Distelfibel*, type Ettlinger 25A) est une parure typique en Valais, malheureusement trop souvent récoltée sans contexte de fouille précis. La seconde fibule trouvée dans la tombe entre dans la catégorie des *einfache gallische Fibeln* du type Almgren 241 (pl. 16, 40404), également bien représentée en Valais occidental<sup>150</sup>. Elle correspond au même faciès chronologique que la précédente, soit à la fin de LT D2 et à l'époque augustéenne.

Le second ensemble tardif, celui du Passage de La Matze (tombe 1), comprend de manière étonnante trois variantes différentes de fibules d'Alésia portées simultanément. Le premier exemplaire (pl. 19, SC98/T1-9) est du type Alésia classique (Type 21a1 de Feugère; forme Ia1 de Demetz). L'arc décoré de croisillons trouverait un parallèle proche à Giubiasco<sup>151</sup>. En règle générale, la fibule d'Alésia classique est un élément propre à l'habit masculin, fréquent dans les camps « militaires » du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère<sup>152</sup>. Le second exemplaire de Sion (pl. 19, SC98/T1-7), en bronze également, correspond à la forme IIId de Demetz (variante II de Gustin<sup>153</sup>). On fera remarquer la richesse du décor avec incrustations d'argent. Une fibule provenant de Coire dévoile un décor similaire ; la répartition de ce type concerne plutôt les régions sud-alpines orientales<sup>154</sup>. Le troisième exemplaire (pl. 19, SC98/T1-1) avec un arc en calotte décoré de palmettes et de lignes de points gravés correspond à la forme IIe de Demetz. Cette autre variante de la fibule d'Alésia a une distribution centrée également en Slovénie<sup>155</sup>.

La présence de trois types de fibules d'Alésia dans une même sépulture amène plusieurs remarques qui complètent les informations déjà publiées en 2000<sup>156</sup>. La distribution du type emblématique à arc triangulaire a souvent été mise en relation avec la présence de militaires (voir ci-dessus). Certains éléments provenant des plus proches sépultures au sud des Alpes nuancent quelque peu ces affirmations<sup>157</sup>. Des

exemples isolés sont également à signaler au nord<sup>158</sup>. On relèvera surtout la présence d'un exemplaire de la forme Alésia Id de Demetz dans un complexe funéraire découvert à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à proximité du centre-ville de Sion, comprenant une fibule Almgren 241 et au moins un anneau de cheville « à têtes de serpent »<sup>159</sup>.

Dans la tombe qui nous concerne, nous sommes assurément en présence d'une femme, les déterminations anthropologiques l'attestent; cette femme est intégrée à la communauté des Sédunes comme le démontrent les anneaux de cheville « à têtes de serpent ». Pour les autres types d'Alésia présents dans la tombe de Sion, leur rareté ne permet pas d'en dire plus. La présence de fibules à connotation masculine dans une tombe de femme pourrait trouver des éléments d'explication dans le statut particulier de la défunte, en l'occurrence peut-être une « étrangère », immigrée de régions plus orientales et ayant intégré la cité des Sédunes, ou au contraire, une indigène à qui l'on aurait fait porter certaines marques distinctives (agrafes) du statut de son conjoint?

#### RECOUPEMENTS DE SÉPULTURES ET FACIÈS TYPO-CHRONOLOGIQUES

La bipartition du début de LT D est un fait reconnu, où l'horizon « pré-Nauheim » LT Dia, situé entre le milieu et la fin du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. précède l'horizon LT Dib (env. 120-80 av. J.-C.), soit l'horizon classique des fibules en bronze de Nauheim<sup>160</sup>. Les données à disposition dans notre corpus confortent cette bipartition, grâce au fait qu'à Sous-le-Scex, quatre tombes se recoupent l'une l'autre (T437/T426/T436/T438, voir p. 67); il s'agit d'un fait assez exceptionnel dans les nécropoles de la fin du Second âge du Fer pour être relevé. La sépulture la plus ancienne du groupe livre une fibule en fer de schéma La Tène moyenne correspondant à notre type a (pl. 2, T437. 4201). Le mobilier de la tombe 426, immédiatement postérieure, comprend un bracelet et trois perles de verre (pl. 1, 2201a à d) emblématiques de LT C2. La tombe 436 dont l'aménagement a partiellement détruit les précédentes livre une fibule de schéma La Tène finale en fer, à ressort long et corde externe (pl. 2, 2260). Enfin, la sépulture la plus tardive du groupe, la tombe 438, comprend deux fibules de Nauheim classiques (pl. 2, 2254 et 2255). On aurait donc ici la preuve de la postériorité de ce dernier type par rapport aux fibules en fer de schéma La Tène finale à ressort long et corde externe; enfin, selon les mêmes observations, il serait postérieur aux fibules en fer de schéma La Tène moyenne (du moins le type a de notre classement). Ces données nous permettent d'assurer, en Valais central également, la bipartition de LT D sur la base des fibules:

– LT Dia, horizon des premières fibules en fer de schéma La Tène finale à ressort large et corde externe (env. 150-120 av. J.-C.).

– LT Dib, horizon des fibules Nauheim et des types similaires en fer à ressort court et corde interne (env. 120-80 av. J.-C.). Les dates absolues sont reprises de la chronologie admise actuellement pour le nord des Alpes<sup>161</sup>.

Signalons d'autres cas de recoupement de tombes dans la région sédunoise. A Sous-le-Scex, la tombe 528 de LT Dib recoupe la tombe 540 de LT C1 (voir pp. 67-68). Au Petit-Chasseur, la tombe 3 touche la tombe 2<sup>162</sup>, ce que le mobilier respectif confirme bien (voir pp. 121-122). Dans la même nécropole, la tombe 7 (de LT Dia) entame la tombe 6 où reposait un jeune homme portant un bracelet coudé en fer de LT D (voir pp. 127-128).

#### ANNEAUX DE CEINTURE

Nous laissons ici de côté les agrafes et anneaux de ceinturon / baudrier d'épée traités avec l'armement (voir plus bas). En dehors de ces éléments, aucune agrafe de ceinture n'est apparue dans le corpus, mais six anneaux de ceinture en fer et un en

<sup>158</sup> Dury (Somme) (QUÉREL et FEUGÈRE 2000, pp. 114-120). Il s'agit d'une inhumation d'une femme avec fibules Alésia et à queue de paon, (très rare pour cette zone), qui pourrait être liée à la fondation du domaine, un personnage important donc.

<sup>159</sup> DEMETZ 1999, liste p. 274 n° 2; l'exemplaire valaisan est également illustré dans *Le Valais avant l'Histoire* 1986, p. 267, fig. 203. (inv. 996a).

<sup>160</sup> Nous ne revenons pas en détail sur cette problématique; en dernier lieu CURDY *et al.* à paraître.

<sup>161</sup> KAENEL *et al.* 2004, p. 223 et fig. 218.

<sup>162</sup> KAENEL 1983, p. 52.

bronze sont présents, de manière assez surprenante, uniquement dans la nécropole de Sous-le-Scex. Leur diamètre varie entre 2,6 et 3,7 cm. Ces anneaux apparaissent dans cinq tombes assurément féminines (pl. 1, T429. 2231; pl. 4, T528. 4229; pl. 4, T538. 4210; pl. 7, T547. 4773), dans une tombe d'enfant (pl. 1, T427. 2202) et dans une tombe d'adulte de sexe indéterminé (pl. 2, T436. 2258). Ils sont présents de LT C2 à LT D1b et associés ici à l'habillement féminin, mais pas de manière systématique puisque dans l'échantillon analysé dix-sept femmes ne l'arborent pas. L'observation du mobilier des nécropoles sud-alpines les plus proches, où ces anneaux et agrafes de ceinture sont également fréquents, le confirme<sup>163</sup>.

## PARURES ANNULAIRES

### BRACELETS

#### *La Tène ancienne*

Provenant de la tombe 424 de Sous-le-Scex, deux fragments de parure annulaire (pl. 1, 4203 et 4214) correspondent à un anneau en bronze à nodosités et fermoir à tenon, complet à l'origine et brisé en deux pour être «bricolé» et former deux pendoques insérées avec une perle en verre (pl. 1, 4212) dans l'ardillon d'une fibule (pl. 1, 4202). Les parallèles pour ce genre de bracelet sont nombreux sur le Plateau suisse, datés principalement de LT A et du début de LT B<sup>164</sup>.

Lors des fouilles de l'église médiévale de Sous-le-Scex, plusieurs éléments de parures celtes sont apparus, hors contexte, en particulier deux fragments d'un bracelet à jonc massif et légers tampons (SSS86/1981 et SSS92/2772, fig. 88); cet élément du début du Second âge du Fer (LT B) trouve de fortes similitudes avec l'anneau que portait à la cheville gauche la jeune fille de la tombe 2 du Petit-Chasseur (pl. 15, 40528)<sup>165</sup>.

Dans cette tombe 2 du Petit-Chasseur a été dégagé un bracelet en fil de bronze torsadé (pl. 15, 40526)<sup>166</sup>; il se place dans un horizon LT B1 récent de par son association à la fibule en bronze à arc strié.

Les bracelets de la tombe 3 de Bramois sont datés de LT B2 par les fibules. Le premier (pl. 9, BSo4/T3-99) est un bracelet ouvert en bronze à tampons qui trouve des éléments de comparaison avec une pièce de la nécropole de Vevey, En Crêteilles<sup>167</sup>. Le second (pl. 9, BSo4/T3-103), avec un jonc circulaire à extrémités effilées est présent également à St-Sulpice (tombe féminine)<sup>168</sup>. Dans la nécropole vaudoise, l'exemplaire considéré est associé à des anneaux de cheville à tampons identiques à l'exemplaire de Bramois (pl. 9, BSo4/T3-104).

#### *La Tène moyenne*

Le bracelet à deux spires de la tombe 426 de Sous-le-Scex avec perles en verre enfilées (pl. 1, 2201a à d) trouve un parallèle dans l'ensemble funéraire d'Evolène (Val d'Hérens) où apparaît aussi une fibule de type Mötschwil<sup>169</sup>. A Sion, l'attribution à LT C2 peut être renforcée par la superposition des inhumations: la tombe 426 a été perturbée par la tombe 436 qui livre une fibule en fer de schéma La Tène finale (pl. 2, 2260) datée de LT D1a.

Le bracelet de la tombe 10 de Bramois (pl. 11, BV04/T10-1), à jonc de section lenticulaire est attribué à LT C1 par les deux fibules en fer qui accompagnaient le défunt, un homme d'une cinquantaine d'années. Les parures annulaires ne sont donc pas totalement absentes des sépultures masculines en Valais central (trois occurrences, voir plus bas); autre fait particulier à cette tombe, la présence d'une paire de fibule, une coutume réservée aux femmes (voir tableau fig. 191); dans ce

<sup>163</sup> Par exemple, Ornavasso (GRAUE 1974) ou Ornavasso et Locarno (MARTIN-KILCHER 1998, fig. 6 *Gürtelverschluss*). Giubiasco (PERNET *et al.* 2006, p. 129, avec principalement des agrafes); Solduno (STÖCKLI 1975, *passim*); on peut regretter que la position de ces éléments n'ait pu que rarement être localisée dans les tombes de ces nécropoles.

<sup>164</sup> KAENEL 1990, p. 221 *sqq.* Pour des parallèles dans la vallée du Rhône suisse: Ollon (VD), Villy-En Champ Blanc (*ibid.* pl. 21.10).

<sup>165</sup> KAENEL 1983, fig. 13.6.

<sup>166</sup> KAENEL 1983, fig. 13.4.

<sup>167</sup> Vevey, En Crêteilles, tombe 27 (femme) datée de LT B1 (MARTIN-KILCHER 1981, fig. 34.7).

<sup>168</sup> St-Sulpice, tombe 56, datée de LT B1, avec trois anneaux de chevilles à tampons (KAENEL 1990, pl. 48.8-12).

<sup>169</sup> PEYER 1980, fig. 4.9-10. Parallèle au Tessin, Solduno, tombe 1E1, STÖCKLI 1975, pl. 34.

cas cependant, les agrafes n'ont pas été portées symétriquement à chaque épaule mais elles se situent toutes deux dans l'axe du corps au niveau de la poitrine: la plus petite fermait l'habit masculin sur le côté et la plus grande (pl. II, BV04/T10-3) un survêtement ou même un linceul, au vu de ses dimensions importantes.

Les quatre fragments de fer récoltés dans le remplissage de la tombe 548 de Sous-le-Scex (4790-4793) (fig. 195) pourraient aussi correspondre à des fragments de parure annulaire; leur position dans les remblais les rattache à la première inhumation, T548a, avec panoplie (épée, lance, bouclier et vase à boire); en radiographie, les fragments superposés présentent une section circulaire qui fait penser à un bracelet à deux spires; la courbure des éléments en fer donne un anneau de 8 cm de diamètre. Aucun parallèle ne leur correspond dans les panoplies funéraires celtes connues (chaînes de suspension du fourreau d'épée en fer, etc.).

Nous attribuons enfin à LT C2, l'anneau huméral en fer de section rectangulaire de la tombe du guerrier de Conthey, Râpes d'Aven (pl. 22, 1370).

### La Tène finale

Le jeune homme de la tombe 6 du Petit-Chasseur portait un bracelet coudé en fer (pl. 18, PC4/T6-1). Au sud des Alpes, les bracelets coudés sont portés tant par les hommes que par les femmes, la plupart en bronze et surtout en argent<sup>170</sup>. En Valais, un exemplaire en argent provient de Lens où il est associé à du mobilier exclusivement féminin: anneaux de cheville «à têtes de serpent», paire de fibules de Nauheim, petite fibule de type Almgren 65 en argent également, etc.<sup>171</sup>.

Le bracelet tubulaire de la tombe 528 de Sous-le-Scex (pl. 4, 4227) à fermeoir à manchon est également porté par une femme. Ce genre de parure caractérise le début de La Tène finale sur le Plateau suisse et en particulier dans la région bâloise<sup>172</sup>. Quant à l'anneau simple en bronze de la tombe 1 du Passage de La Matze (pl. 19, SC98/T1-10), il ne demande aucun commentaire particulier.

### ANNEAUX DE CHEVILLE

En Valais, les parures de jambes présentent un intérêt tout particulier de par leur fréquence, leur diversité et leur longue durée d'utilisation, depuis le début du Premier âge du Fer, avec ici en particulier les anneaux à tige en ruban portés en séries aux chevilles<sup>173</sup>. Vers la fin du Second âge du Fer, exemple emblématique de microrégionalisme, les anneaux de cheville massifs en bronze décorés de cercles concentriques, de moulures et d'incisions, caractérisent les populations de la haute vallée du Rhône et du Val d'Aoste. Acquis en nombre dans plusieurs musées de Suisse au XIX<sup>e</sup> siècle déjà, ces «bracelets valaisans», selon les premières terminologies adoptées, sont des parures dont l'usage va persister en Valais jusqu'au début du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, alors même que cette pratique est abandonnée deux siècles plus tôt au nord des Alpes<sup>174</sup>. Nous limitons la présentation aux types observés dans les sépultures étudiées ici.

### ANNEAUX OUVERTS À LÉGERS TAMPONS OU / ET EXTRÉMITÉS CHEVAUCHANTES

Le plus ancien exemplaire du corpus provient de la tombe 2 du Petit-Chasseur, datée de LT B1 (pl. 15, 40527)<sup>175</sup>; cet anneau à extrémités chevauchantes est associé à un second exemplaire à extrémités non chevauchantes et légers tampons (pl. 15, 40528)<sup>176</sup>. Les parallèles ont déjà été proposés par Kaenel<sup>177</sup>. Par contre l'exemplaire à légers tampons renvoie aux anneaux de la tombe 540 de Sous-le-Scex, présentés ci-dessous.

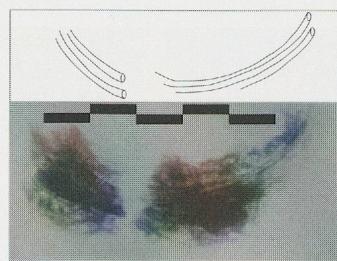


Fig. 195 — Sous-le-Scex. Radiographie de fragments de tiges en fer trouvées dans le remplissage de la tombe 548, attribuables à la sépulture 548a.

<sup>170</sup> Pour le Tessin, voir en dernier lieu PERNET *et al.* 2006, p. 119, avec des datations jusqu'à la fin de la période augustéenne. La tombe II d'Ornavasso San Bernardo (avec épée) en livre une (GRAUE 1974, pl. 14.4); MARTIN-KILCHER (1998, p. 236, pl. 28) la place dans son horizon 2a, en gros 120-80 av. J.-C., soit le LT Dib.

<sup>171</sup> *Le Valais avant l'Histoire* 1986, p. 122, fig. 85.

<sup>172</sup> Le parallèle le plus proche provient de Ollon, St-Triphon (KAENEL 1990, pl. 80 n° 1), pièce datée de LT D (*ibid.* p. 252). Voir également, en dernier lieu, MÄDER 2002, pp. 71-72.

<sup>173</sup> Publié à de nombreuses reprises, cf. en dernier lieu PEYER 1991 avec carte de distribution.

<sup>174</sup> VIOLLIER 1929, pp. 105-108.

<sup>175</sup> KAENEL 1983, fig. 13.5.

<sup>176</sup> KAENEL 1983, fig. 13.6.

<sup>177</sup> KAENEL 1983, p. 56, note 15; les parallèles pour les anneaux ne sont pas en soi très probants, mais l'assemblage est identique (fibules-bracelet torsadé, anneaux de cheville de la tombe de Berne, Ensingerstrasse).

Un anneau ouvert, à légers tampons, apparaît dans la tombe 3 de Bramois (pl. 9, BS04/T3-104) ; il est daté par les fibules de LT B1-B2. Des anneaux similaires sont présents dès le début du Second âge du Fer<sup>178</sup>.

Les trois exemplaires de la tombe 540 de Sous-le-Scex (fig. 196, en haut à gauche et pl. 5, 4220, 4221a et b) sont attribués au début de LT C1 par les fibules ; on peut les rapprocher de l'anneau à légers tampons de la tombe 2 du Petit-Chasseur présenté plus haut. Plusieurs exemplaires valaisans similaires sont connus. Deux paires ont été trouvées anciennement en ville de Sion (Musée cantonal d'archéologie VS, n° inv. 1088-a-d, fig. 196, en haut à droite) ; deux autres paires proviennent de St-Martin (Val d'Hérens, Musée d'Art et d'Histoire GE, n° inv. B5169-5172) ; une paire est également signalée à Bramois (Musée national suisse, n° inv. 2242-2243)<sup>179</sup>. Tous ces exemplaires concernent le Valais central. Des types proches quoique légèrement différents sont cependant attestés que ce soit dans la région lémanique ou sur le Plateau suisse, comme par exemple à Münsingen au début de LT C1<sup>180</sup>.

Les parures de Sous-le-Scex et celle du Petit-Chasseur, décrites ci-dessus, sont caractéristiques de LT B et du début de LT C ; elles pourraient marquer un jalon important dans la longue évolution des anneaux du Valais celtique. On peut proposer une évolution de ces types à LT C2 avec l'apparition des anneaux massifs à tampons et grandes moulures près de l'ouverture, décorés de cercles concentriques aux extrémités (fig. 196, au centre). Deux exemplaires emblématiques proviennent de Sion (Musée historique BE, n° inv. 10241 et 10244). Leur attribution semble être assurée dans deux cas au moins : une paire provenant de St-Martin (Musée d'Art et d'Histoire GE, n° inv. 7458-7459, fig. 196, au centre à droite), était associée à une perle à gros yeux et protubérances (vraisemblablement LT C2), une autre paire, d'Ayent, En Frily, accompagnait deux bracelets en argent et un bracelet en verre bleu à filets ondulants jaune du type 8d de Haevernick<sup>181</sup>. Dans la région centrale de la haute vallée du Rhône, on peut suivre l'évolution typologique de ce type de parure de jambes « indigène » avec, pour dernier représentant emblématique, l'anneau de cheville « à têtes de serpent » (fig. 196, en bas).

#### ANNEAUX «À TÊTES DE SERPENT»

Plusieurs exemplaires d'anneaux de ce type apparaissent dans notre corpus : tombe 4 du Petit-Chasseur (pl. 16, 40403), tombe 5 du chantier « Nouvelle Placette » (fig. 196, en bas à gauche et pl. 13, SNP87/T5-1 à 4), tombe 1 du Passage de La Matze (pl. 19, SC987/T1-8a et 8b), tombe 13 de Bramois (fig. 196, en bas à droite et pl. 11, BS997/T1-4 et 5). Viollier avait déjà, au sein de ce type, défini deux variantes, l'une avec un jonc assez large et des moulures peu développées près de l'ouverture (voir fig. 246), l'autre de section subtriangulaire avec des moulures proéminentes (voir fig. 247)<sup>182</sup>. Cette dernière apparaît à une seule occasion dans notre corpus, soit dans la tombe 13 de Bramois.

Selon les observations faites ailleurs, ces parures sont portées normalement par paires à chaque cheville. Nous observons cependant que les exemplaires récoltés récemment à Sion sont souvent dépareillés. Même si, à l'origine, les parures de Bramois ont dû être portées par paires – ce que confirme l'usure des joncs –, l'inhumée avait, au moment de sa mise en terre, un seul exemplaire à chaque cheville<sup>183</sup>. Ce phénomène se retrouve également dans la tombe 4 de la nécropole La Tène du Petit-Chasseur (cf. plus haut) ; ici la défunte ne portait qu'un anneau, très usé, à la cheville gauche. Au Passage de La Matze, par contre, la femme devait avoir une « costume » complet ; malheureusement les anneaux ont été cassés par la pelle mécanique lors du creusement de la tranchée exploratoire, des fragments emportés dans les déblais. Seule la tombe 5 de la « Nouvelle Placette » portait un ensemble

<sup>178</sup> Par exemple St-Sulpice, tombe 58 (KAENEL 1990, pl. 50, 4-5).

<sup>179</sup> Ces données ont été rassemblées par Sabine PEYER (travail de thèse non publié).

<sup>180</sup> Phase Q/T, HODSON 1968, *passim*.

<sup>181</sup> ASSPA 4, 1911, pp. 136-137, fig. 55.

<sup>182</sup> VIOLLIER 1929, p. 107, type II, variété a et b.

<sup>183</sup> Un doute subsiste cependant, dans la mesure où, lorsque la tombe a été découverte, les pieds avaient déjà été emportés par l'excavatrice.

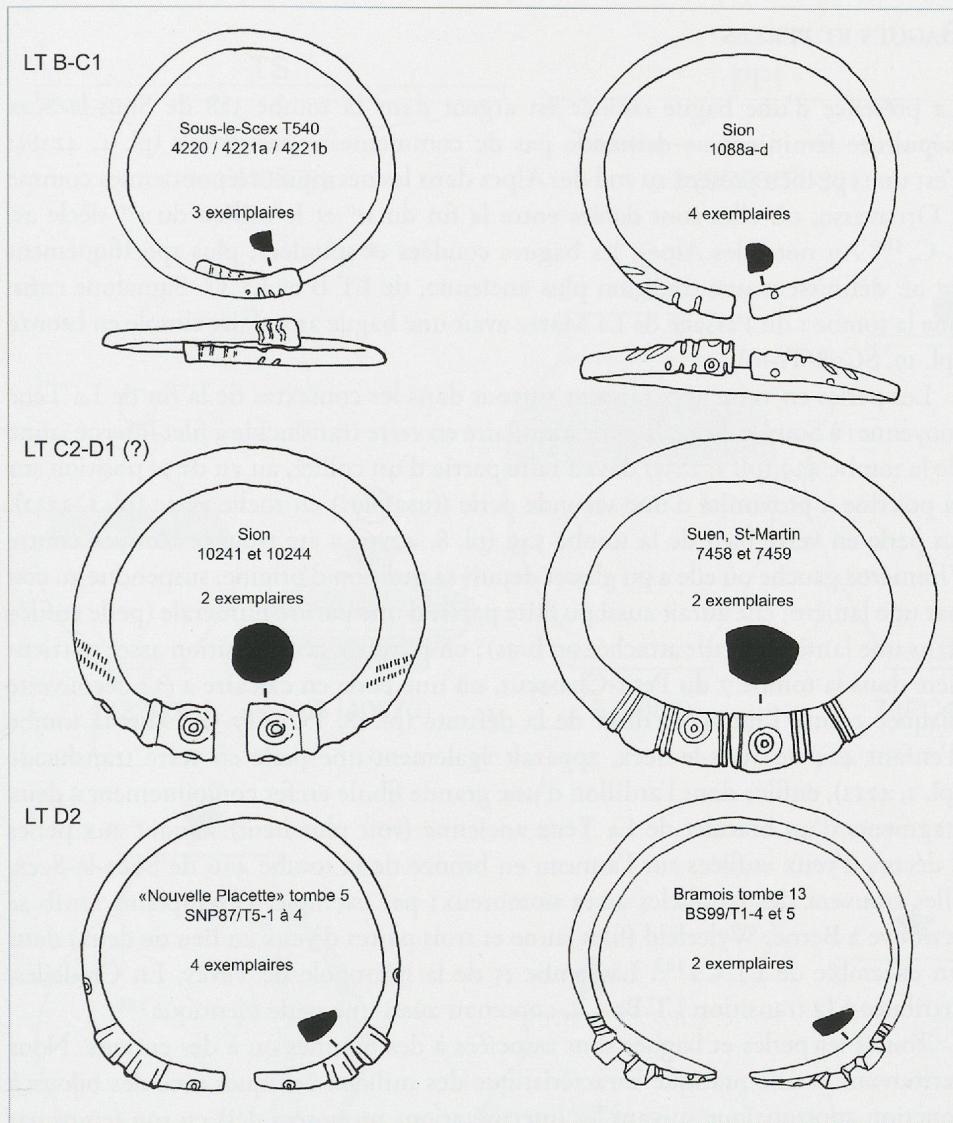


Fig. 196 — Evolution des types d'anneaux de cheville dans la région de Sion au Second âge du Fer.

complet (malheureusement là encore en partie abîmé par le dégagement à la pelle mécanique).

Au plan de la chronologie, l'apparition traditionnellement proposée de ce type de parure au début de LT D2 est confirmée par l'ensemble de la tombe 13 de Bramois, où les anneaux sont associés à une fibule Almgren 18. L'ensemble de Lens, La Bouilletaz serait peut-être encore plus ancien (voir fig. 247) ; mais il concerne vraisemblablement plusieurs tombes (avec entre autres une fibule de type Almgren 65 en argent et deux paires de fibules de Nauheim)<sup>184</sup>. L'apparition à LT D2a pourrait par ailleurs être confirmée par l'absence d'anneaux «à têtes de serpent» dans la nécropole de Sous-le-Scex, dont les tombes les plus récentes datent de LT D1b (horizon des fibules Nauheim). Quant à la fin de l'utilisation de cette parure, elle peut se placer au courant de la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère<sup>185</sup>. Nous reprenons brièvement en fin d'ouvrage la problématique de la distribution de ce type de parure qui pourrait définir assez précisément le territoire des Sédunes, avec une limite aval près de la Morges de Conthey et une limite amont dans la région du bois de Finges / Pfynwald (voir fig. 245).

<sup>184</sup> *Le Valais avant l'Histoire* 1986, p. 122, fig. 85.

<sup>185</sup> CURDY *et al.* 1997, p. 175.

## BAGUES ET PERLES

La présence d'une bague coudée en argent dans la tombe 528 de Sous-le-Scex (sépulture féminine) ne demande pas de commentaire particulier (pl. 4, 4228) ; c'est un type bien présent au sud des Alpes dans les nécropoles lépontiennes comme à Ornavasso, où elles sont datées entre la fin du II<sup>e</sup> et le milieu du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.<sup>186</sup> Au nord des Alpes, les bagues coudées et spiralées, plus spécifiquement en or, définissent une tradition plus ancienne, de LT B et LT C. Signalons enfin que la tombe 1 du Passage de La Matze avait une bague annulaire simple en bronze (pl. 19, SC98/T1-10).

Les perles en verre apparaissent surtout dans les contextes de la fin de La Tène moyenne : à Sous-le-Scex, la perle annulaire en verre translucide à filet interne jaune de la tombe 429 (pl. 1, 2233) devait faire partie d'un collier, au vu de sa position sur la poitrine à proximité d'une seconde perle (fusaïole?) en roche verte (pl. 1, 2232). La perle en verre bleu de la tombe 549 (pl. 8, 4776) a été trouvée bloquée contre l'humérus gauche où elle a pu glisser depuis sa position d'origine, suspendue au cou par une lanière ; elle aurait aussi pu faire partie d'une parure humérale (perle enfilée dans une lanière de cuir attachée au bras) ; on retrouve cette position assez particulière dans la tombe 7 du Petit-Chasseur, où une perle en calcaire a été découverte plaquée contre l'humérus droit de la défunte (pl. 18, PC4/T7-3). Dans la tombe d'enfant 424 de Sous-le-Scex, apparaît également une perle en verre translucide (pl. 1, 4212), enfilée dans l'ardillon d'une grande fibule en fer conjointement à deux fragments d'un bracelet de La Tène ancienne (voir plus haut). Quant aux perles à décors d'yeux enfilées sur l'anneau en bronze de la tombe 426 de Sous-le-Scex, elles trouvent des parallèles assez nombreux ; par exemple, l'exemplaire 2201b se retrouve à Berne, Wylerfeld (filet jaune et trois paires d'yeux au lieu de deux) dans un ensemble de LT C2<sup>187</sup>. La tombe 15 de la nécropole de Vevey, En Crêdeiles, attribuée à la transition LT B2-C1, contenait aussi une perle identique<sup>188</sup>.

Toutes les perles et bagues sont associées à des femmes ou à des enfants. Nous retrouvons là une pratique caractéristique des milieux celtiques avec des bijoux à fonction apotropaïque suivant les interprétations proposées déjà en son temps par Pauli (1975).

## RÉCIPIENTS

Plusieurs catégories de récipients en céramique apparaissent dans les complexes analysés. L'échantillon relativement modeste s'élève à quinze individus (fig. 197). On dénombre des plats, un couvercle, des pots et des bouteilles, ainsi que des petits pots à panse tronconique (gobelets).

### PLATS (SIGILLÉE ET PLATS À ENGOBE INTERNE ROUGE)

Deux plats à engobe interne rouge (pl. 16, Petit-Chasseur tombe 4. 40808 et pl. 19, Passage de La Matze tombe 1. SC98/T1-3) et un plat en imitation de service à vernis rouge de forme Haltern 1a à lèvre pendante, probablement d'origine padane (pl. 16. Petit-Chasseur tombe 4. 40809), accompagnaient les deux sépultures les plus tardives du corpus, datées de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. (fig. 197 n<sup>o</sup>s 1-3) On connaît plusieurs exemples de plats à engobe interne rouge en contexte funéraire en Valais central, malheureusement presque toujours dans des contextes imprécis (Montorge, Riddes dans une moindre mesure, etc.)<sup>189</sup>.

Des plats en sigillée précoce sont également répertoriés en contexte funéraire en Valais, mais sans pouvoir être intégrés à des ensembles clos. Contrairement aux deux sépultures de Sion, la majorité du mobilier des nécropoles valaisannes ayant

<sup>186</sup> Phases 1 à 2c de MARTIN-KILCHER 1998, soit entre 120 et 60/40 av. J.-C. (*ibid.*, fig. 5 et p. 222).

<sup>187</sup> STÄHLE 1977, pl. 32.3.

<sup>188</sup> Vevey, tombe 15, avec des fibules en fer de schéma La Tène ancienne selon MARTIN-KILCHER (1981, fig. 30.2-4).

<sup>189</sup> *Le Valais avant l'histoire* 1986, p. 269.

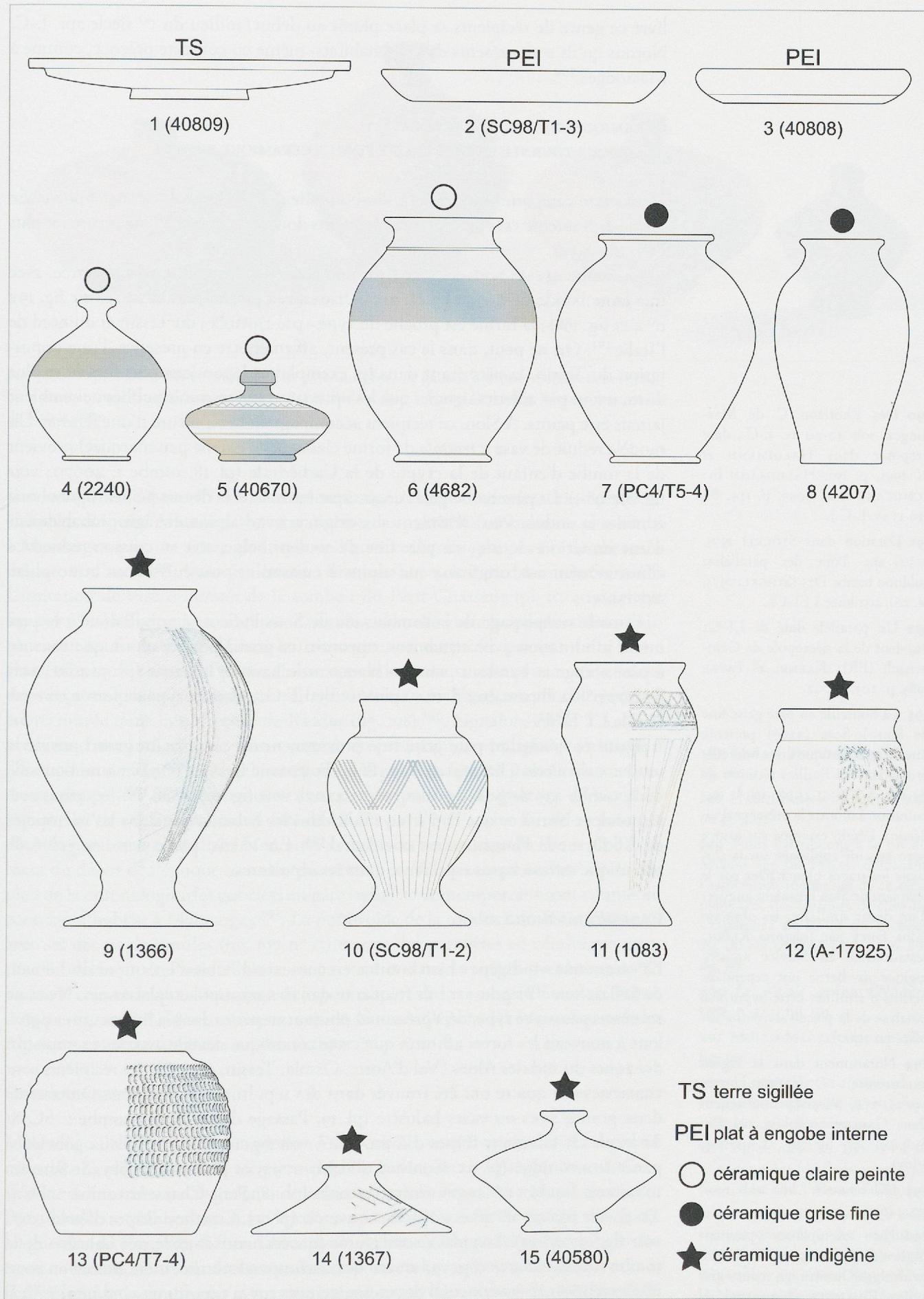


Fig. 197 — Types de céramiques du corpus des sépultures analysées. Ech. 1/5.

livré ce genre de récipients se place plutôt au début / milieu du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. Notons qu'ils sont présents dans les habitats, même en contexte précoce, comme à Massongex<sup>190</sup>.

#### CÉRAMIQUES RÉGIONALES ET LOCALES :

##### CÉRAMIQUE TOURNÉE EN PÂTE CLAIRE FINE ET CÉRAMIQUE PEINTE

Dans cette catégorie apparaissent des bouteilles, des pots et un vase *a trottola*. Le terme de bouteille est appliqué aux récipients dont le diamètre à l'ouverture est plus petit que 8 cm.

La tombe 432 de Sous-le-Scex livre une bouteille à encolure très resserrée, avec une large bande peinte en blanc sur le haut de la panse (pl. 2, 2240; voir fig. 197 n° 4 et fig. 198); la forme est proche du type « pré-trottola » du Tessin et du nord de l'Italie<sup>191</sup>. On ne peut, dans le cas présent, affirmer être en présence d'une importation du Tessin, la pâte étant dans les exemplaires lépontiens plus foncée et plus dure; il faut par ailleurs signaler que les « pré-trottola » tessinois publiés ne semblent jamais être peints. A Sion, ce récipient accompagnait la sépulture d'une femme. Un modèle réduit de vase *a trottola* de forme classique (à carène peu marquée) provient de la tombe d'enfant de la crypte de la Cathédrale (pl. 18, tombe 1. 40670; voir fig. 197 n° 5). La pâte est beige, la céramique tournée. Les décors peints (lignes horizontales et ondulations) renvoient aux originaux sud-alpins. Il s'agit probablement d'une imitation « locale » en pâte fine de couleur beige, soit en cuisson réductrice contrairement aux originaux sud-alpins à cuisson et post-cuisson en atmosphère oxydante.

Dans le remplissage de la tombe 548a de Sous-le-Scex, attribué donc à la première inhumation avec armement, apparaît un grand pot en céramique tournée à pâte orange et bandeau peint en blanc sur le haut de la panse (pl. 7, 4682; voir fig. 197 n° 6). Il peut être daté au plus tôt de LT C<sub>2</sub>, mais ce type de forme traverse tout le LT D<sup>192</sup>.

Deux récipients en pâte grise fine proviennent du corpus: un grand pot de la tombe 5 du Petit-Chasseur (pl. 17, PC4/T5-4; voir fig. 197 n° 7) et une bouteille de la tombe 439 de Sous-le-Scex (pl. 2, 4207; voir fig. 197 n° 8)<sup>193</sup>. Les pâtes correspondent bien à ce que l'on trouve tant dans les habitats que dans les nécropoles de LT D sur le Plateau suisse occidental<sup>194</sup>. En Valais, par contre, ce genre de céramique est assez peu représenté dans les sépultures.

#### CÉRAMIQUE « INDIGÈNE »

La céramique « indigène » bien connue en contexte d'habitat en amont du Léman, de St-Triphon à Brigue, est très fréquente dans les nécropoles valaisannes. Nous ne revenons pas sur ce type, déjà présenté à plusieurs reprises dans la littérature et signalons à nouveau les fortes affinités que cette céramique dévoile avec les exemplaires des zones du sud des Alpes (Val d'Aoste, Ossola, Tessin, etc.)<sup>195</sup>. Six récipients sont concernés ici; quatre ont été trouvés dans des sépultures de guerriers. On observe deux grands pots ou vases balustre (pl. 19, Passage de La Matze tombe 1. SC98/T1-2; pl. 22, Conthey, Râpes d'Aven. 1366; voir fig. 197 n° 9-10), deux gobelets à panse tronconique (pl. 21. Conthey, « SLM » 17925 et pl. 24, Conthey, St-Séverin. 1083; voir fig. 197 n° 11-12), un pot ovoïde (pl. 18, Petit-Chasseur tombe 7. PC4/T7-4; voir fig. 197 n° 13) et enfin un couvercle (pl. 23, Conthey, Râpes d'Aven 1367; voir fig. 197 n° 14). Les pâtes sont plutôt foncées, sauf dans le pot balustre de la tombe 1 de La Matze (fig. 197 n° 10) qui, autre particularité, a été monté au tour, une exception au stade actuel des connaissances sur la céramique « indigène »<sup>196</sup>. Il présente un décor de lignes obliques sur la panse (peinture ocre); une forme similaire

<sup>190</sup> Dès l'horizon C de Massongex, soit 40-20 av. J.-C., date proposée dans HALDIMANN *et al.* 1991, p. 150. HALDIMANN in: SCHUCANY *et al.* 1999, p. 114, B2 (30-15 av. J.-C.).

<sup>191</sup> Datation dans STÖCKLI 1975, p. 50 *sqq.* Pour des parallèles: Solduno tombe D25 (STÖCKLI 1975, pl. 26), attribuée à LT C<sub>2</sub>.

<sup>192</sup> Un parallèle daté de LT C<sub>2</sub> provient de la nécropole de Gempenach (FR): KAENEL et FAVRE 1983, p. 203, fig. 22.

<sup>193</sup> La bouteille en pâte grise fine de Sous-le-Scex (4207) présente une forme identique à une bouteille provenant des fouilles récentes de Berne, cf. KLÜGL 2008; ici, la restauration a montré la présence d'un décor à l'étain estampé sur mince peau en cuir appliquée sur la surface; les traces blanchâtres sur le récipient de Sion laissaient augurer d'un décor similaire; les observations faites par Johanna KLÜGL, restauratrice au Service archéologique de Berne ont cependant permis d'éliminer cette hypothèse (analyse de la pièce valaisanne sur place en 2007).

<sup>194</sup> Notamment dans la région lausannoise, cf. KAENEL 1990, pp. 253-254; illustrés notamment dans GALLAY 2008, fig. 284 (St-Sulpice) et fig. 316 (Lausanne, Vidy).

<sup>195</sup> HALDIMANN *et al.* 1991, pp. 146-147.

<sup>196</sup> Un exemplaire proviendrait de la nécropole de Riddes (travail de licence en cours par Julien PHILIPPOZ, Université de Lausanne).



Fig. 198 — Vases *a trottola* et imitations en pâte indigène, de gauche à droite: Sembrancher (584), Sion Sous-le-Scex (2240), Sembrancher (585) et Riddes (942). Photo R. Hofer, Musées cantonaux du Valais, Sion.

provient du Val d'Aoste<sup>197</sup>. Dans la même catégorie de pot balustre, l'exemplaire de Conthey, Râpes d'Aven (fig. 197 n° 9) trouve des parallèles en contexte plus tardif à Massongex avec un décor identique de lignes verticales groupées et de chevrons de part et d'autre<sup>198</sup>; il est également visible sur un vase à pied haut de Sierre<sup>199</sup>. L'imitation de vase *a trottola* de la tombe 1 du Petit-Chasseur (pl. 15, 40580; voir fig. 197 n° 15) offre un bon exemple d'affinité culturelle entre les productions «indigènes» et les formes sud-alpines. La reconstitution du profil, partant de la forme écrasée retrouvée dans la tombe, laisse apparaître une carène prononcée comme dans les exemplaires sud-alpins tardifs. En Valais, une forme en modèle réduit a été retrouvée dans la nécropole de Riddes (fig. 198)<sup>200</sup>. Signalons enfin à Aoste la présence d'une imitation de vase *a trottola* en pâte sombre «indigène» identique à l'exemplaire de Sion<sup>201</sup>. Dans la catégorie des gobelets/ pots à panse tronconique, deux exemplaires ont été retrouvés dans deux sépultures de guerrier de Conthey (fig. 197 n°s 11-12). St-Séverin est daté de LT D1 par l'épée; cette forme est présente dans de nombreux ensembles funéraires de la fin du Second âge du Fer et probablement du début de l'époque romaine découverts en Valais central au XIX<sup>e</sup> siècle. Au plan de la chronologie, des gobelets en pâte indigène contemporains sont connus en contexte d'habitat à Massongex<sup>202</sup>. Le pot ovoïde de la tombe 7 du Petit-Chasseur, avec ses décors de lunules (fig. 197 n° 13) trouve des parallèles en céramique grossière modelée sur le Plateau suisse, en particulier dans la région yverdonnoise<sup>203</sup>. Enfin, le couvercle qui accompagnait le pot balustre de la tombe de Conthey, Râpes d'Aven (fig. 197 n° 14) se retrouve tant en haute vallée du Rhône qu'au sud des Alpes, en contexte funéraire ou domestique<sup>204</sup>.

## OCCURRENCES

Malgré la taille réduite de l'échantillon à disposition, certaines régularités semblent ressortir. La disposition du récipient près de la tête serait la règle: Sous-le-Scex (femme de la tombe 432 et guerrier de la tombe 439), Passage de La Matze (tombe 1), Petit-Chasseur (tombes 1 et 4), ou encore crypte de la Cathédrale (tombe d'enfant). Le guerrier de Conthey, Râpes d'Aven avait également un grand pot près de la tête et un couvercle au niveau du bassin. La seule exception ne concerne pas un conteneur à liquide mais un plat à engobe interne rouge déposé sous les jambes de la défunte dans la tombe 4 du Petit-Chasseur.

<sup>197</sup> MOLLO-MEZZENA 1994, p. 158, fig. 18c-d.

<sup>198</sup> HALDIMANN *et al.* 1991, pl. 3.41 ou pl. 4.43.

<sup>199</sup> Nous l'attribuons à la fin du Second âge du Fer en éliminant l'association incongrue de ce récipient avec des anneaux de cheville «valaisans» de la fin du Premier âge du Fer (ASSPA 34, 1942, p. 68, fig. 13).

<sup>200</sup> *Le Valais avant l'Histoire* 1986, p. 224, fig. 171.

<sup>201</sup> MOLLO-MEZZENA 1994, p. 182, fig. 39a.

<sup>202</sup> HALDIMANN *et al.* 1991, pl. 3: en particulier le pied (n° 34) rappelle le vase de St-Séverin.

<sup>203</sup> En dernier lieu, BRUNETTI *et al.* 2007, p. 236 (décor estampé type D6.c, daté de LT C2 à LT D1b).

<sup>204</sup> Au Sud, les couvercles sont souvent associés à des marmites tripodes: Ornavasso par exemple (GRAUE 1974, p. 82) ou Oleggio dans le Novara (SPAGNOLO GARZOLI 1999, p. 306).

Céramique(s) NI	Guerrier	Homme adulte	Femme adulte	Enfant
Bouteille	1		1	
Vase <i>a trottola</i> et imit.	1		1	1*
Pot à rebord déversé	3		1	
Pot ovoïde			1	
Gobelet / pot	2**			
Plat			3	
Couvercle	1			
<b>Total</b>	<b>8</b>		<b>6</b>	<b>1</b>

Fig. 199 — Distribution des types céramiques dans les tombes du corpus étudié. \*: vase miniature.  
\*\*: 2 tombes de Conthey, position non précisée.

Les guerriers sont accompagnés de récipients à boire : pot en céramique fine peinte dans la tombe 548a et bouteille en céramique fine grise dans la tombe 439 de Sous-le-Sex, vase balustre en pâte indigène dans la tombe de Conthey, Râpes d'Aven, pot ou gobelet dans une seconde sépulture de Conthey (position non signalée), imitation en pâte indigène d'un vase *a trottola* dans la tombe 1 du Petit-Chasseur.

Si les conteneurs à liquide concernent autant les tombes féminines que celles d'enfant, les plats contenant des aliments ne se trouvent par contre que dans les premières : la tombe 4 du Petit-Chasseur avait une imitation de plat à vernis rouge sur lequel on avait déposé des œufs ; dans la même tombe, un second plat à engobe interne rouge reposait sous les jambes de la défunte ; dans la tombe 1 du Passage de La Matze un poulet avait été déposé sur un plat à engobe interne rouge.

En résumé, sur les 15 récipients, 8 proviennent de sépultures à armes et, sur les 9 tombes de guerriers ayant fait l'objet de fouilles et de documentation correcte, 5 ont livré un ou plusieurs récipients déposés près de la tête du défunt. On peut y rajouter les deux ensembles de Conthey provenant de découvertes anciennes (Conthey, St-Séverin et Conthey, «SLM»). Cela correspond en gros au quart des sépultures masculines. Fait probablement significatif, il n'y a pas de tombe d'homme adulte non armé accompagné de récipient. Au plan des compositions des tombes de femmes, sur les 22 documentées, on relève la présence de 6 récipients (5 sépultures). Là également, la proportion est de 25 %. On observe donc une pratique qui semble courante – dans une mesure bien moindre que ce que livrent les régions du sud des Alpes – et réservée aux individus d'un certain rang. Il faut également remarquer qu'aucune des tombes de la région de Bramois n'a livré de céramique d'accompagnement.

Au plan de la chronologie, le dépôt de céramique est une pratique présente en Valais au moins à la fin de LT C2. Ces observations sont à prendre avec précaution : le nombre de récipients funéraires trouvés sans contexte est assez important en Valais central, en particulier des récipients en pâte indigène, une céramique attestée en Haut-Valais dès le début du Second âge du Fer<sup>205</sup>.

## MONNAIES

Les offrandes de monnaies sont bien attestées dans la région sédunoise. Nous renvoyons au travail d'Anne Geiser (ce volume, annexe 2). En résumé, tradition méditerranéenne plus ou moins adoptée au nord des Alpes, le rite de l'obole à Charon paraît cependant moins fréquent chez les Sédunes que chez leurs proches voisins du sud des Alpes<sup>206</sup>. Les plus anciennes occurrences concernent deux imitations de l'obole de Marseille en contexte LT C2, éventuellement début de LT D1 : Sous-le-

<sup>205</sup> CURDY 2004; CURDY 2000, p. 175.

<sup>206</sup> POLENZ 1982; BERGONZI et PIANA AGOSTINETTI 1987.

Scex tombe 539 (pl. 4, 4215) dans la bouche de la défunte et tombe 547 (pl. 7, 4739), près de la main droite. Plus récentes, les frappes attribuées traditionnellement aux Véragres apparaissent dans deux tombes: tombe 1 du Passage de La Matze, soit 30 monnaies placées dans une bourse accrochée à la ceinture (voir p. 134) et tombe 8 de Bramois, une monnaie près du bassin (pl. II, BV04/T8-3). Enfin, une monnaie républicaine (40810) a été trouvée dans la tombe 4 du Petit-Chasseur, près du bassin, une position identique à celle de la tombe de Bramois. Cette coutume pourrait ne concerner en Valais que des femmes de rang élevé, fait également observé ailleurs: aux sépultures de LT C2-D1 de Sous-le-Scex répondent les tombes plus récentes: tombe 4 du Petit-Chasseur (monnaie républicaine en bronze au bas du thorax), tombe 1 du Passage de La Matze (bourse contenant une série de monnaies véragres) ou tombe 8 de Bramois (monnaie véragre). Des conclusions plus détaillées sont présentées dans l'annexe 2.

## ARMEMENT

### (FOURREAUX, ÉPÉES, ÉLÉMENTS DE SUSPENSION, LANCES ET BOUCLIERS)

L'armement offensif et défensif présenté dans ce chapitre<sup>207</sup> se compose de 14 fourreaux, 15 épées, 9 éléments de suspension, 7 fers de lances, 2 talons et 8 éléments de boucliers provenant de 15 sépultures ou sépultures supposées. En ce qui concerne le vocabulaire employé pour les épées, fourreaux et umbos, nous renvoyons le lecteur à l'étude des armes de la nécropole de Giubiasco<sup>208</sup>. Plutôt que de commencer par l'étude des épées, comme c'est souvent le cas dans les études sur l'armement celtique, nous préférons entamer l'analyse par les fourreaux, mieux datés, et revenir ensuite aux épées, la plupart de ces dernières étant associées à un fourreau.

### LES FOURREAUX D'ÉPÉE

La série des 14 fourreaux mis au jour en territoire sédune permet de prolonger l'étude des étuis datables entre la fin de LT C2 et LT D1 que nous avons déjà abordée avec le corpus issu de la nécropole de Giubiasco<sup>209</sup>.

Nous proposons de classer les fourreaux sédunes en quatre grands groupes. Nous prenons en compte pour cela les mêmes critères que pour le classement des fourreaux de Giubiasco<sup>210</sup>, soit essentiellement la morphologie de la bouterolle, à quoi s'ajoute celle des pièces de renfort et de suspension. Ce classement tient naturellement compte de l'histoire de la recherche et nos groupes correspondent en grande partie à des groupes couramment cités dans la littérature spécialisée.

Le premier contient des fourreaux à bouterolle longue et bords parallèles. Les pontets sont encore dans la tradition de La Tène moyenne avec un petit passant à deux pattes. En guise de critère pour le deuxième groupe, nous avons retenu la forme de la bouterolle, toujours longue à bords parallèles, mais avec une extrémité ovoïde. La pièce de suspension est ici aussi large que la plaque, d'où son nom de pontet-plaque. Ces fourreaux sont rares et pourraient être considérés comme une variante du groupe précédent, mais la forme originale de l'extrémité de la bouterolle et son association au pontet-plaque nous ont conduit à les mettre en évidence dans un groupe propre. Le troisième groupe est constitué d'étuis à bouterolle très longue et entretoises multiples qui, dans la littérature, portent le nom de « fourreaux de type Ludwigshafen ». Nous verrons plus loin quelles sont leurs caractéristiques et comment les variantes de ce groupe peuvent être distinguées. Pour terminer, nous avons dans notre corpus un fourreau à bouterolle très longue et entretoises multiples dont les bords sont convergents et l'extrémité arrondie (type Ormes).

Les groupes sont ordonnés suivant la chronologie, du plus ancien au plus récent (sans exclure que certains soient contemporains). La manière la plus immédiate

<sup>207</sup> Nous remercions vivement Th. LEJARS pour ses conseils et sa relecture.

<sup>208</sup> PERNET *et al.* 2006, fig. 2.4 et 2.21.

<sup>209</sup> Voir PERNET *et al.* 2006, pp. 36-42.

<sup>210</sup> PERNET *et al.* 2006, p. 36.

de percevoir ce phénomène dans son ensemble est de mesurer la longueur des bouterolles de ces fourreaux, qui s'allongent avec le temps. Le graphique de la fig. 200 illustre le rapport entre la longueur de la bouterolle et celle du fourreau. Nous présentons ci-après pour chaque groupe une analyse détaillée de ses caractéristiques et de sa datation.

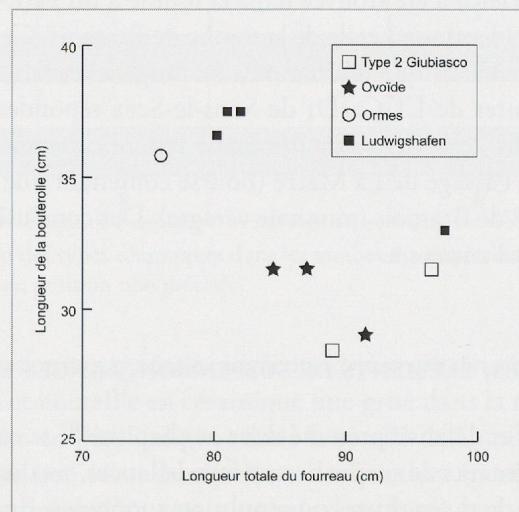


Fig. 200 — Rapport entre la longueur du fourreau et celle de la bouterolle des quatre groupes de fourreaux sédunes.

### Groupe 1: Les fourreaux du type 2 de Giubiasco

Ce groupe, que nous avons défini dans le cadre de l'étude de la nécropole tessinoise du même nom<sup>211</sup>, se définissait par des étuis à bouterolle longue (20-26 cm) à bords parallèles et des pontets à pattes courtes ou à patte inférieure longue, la patte supérieure étant parfois soudée à la pièce de renfort revers<sup>212</sup>. Au sein de ce type 2, nous avions distingué deux variantes, la première (var. 2a) avec des bouterolles à pinces embouties (sphériques et creuses) et la seconde (var. 2b) avec des bouterolles à une ou deux pinces plates. Nous avons choisi de reprendre ici la terminologie adoptée pour la nécropole de Giubiasco plutôt que celle du classement de Thierry Lejars réalisé pour le site de Gournay-sur-Aronde (GSA), car le groupe 7 de GSA ne contient qu'une partie des variantes rencontrées dans le groupe 2 de Giubiasco<sup>213</sup>. Or le corpus sédune présente, comme à Giubiasco, des bouterolles longues à bords parallèles assez variées (fig. 201).

Nous trouvons à Sion la variante 2a (à pinces embouties) sur un fourreau de Sous-le-Scex, (pl. 7, T548a. 4782). Nous ne redonnons pas ici tous les parallèles<sup>214</sup>, mais indiquons seulement qu'un des étuis issus de la Sâone est très semblable à l'exemplaire de Sous-le-Scex<sup>215</sup>. Ce fourreau sédune est l'unique du corpus à être bimétallique. La plaque avers est en alliage base cuivre, tandis que le revers est en fer. Lors de l'étude des fourreaux de Giubiasco, nous nous étions intéressés à ce particularisme, qui semble confiné à l'aire alpine (Giubiasco, Ornavasso, Sion et Dobova en Slovénie)<sup>216</sup>. Nous ne reprenons pas ici la question en détail, si ce n'est pour signaler que le fourreau de la tombe 548a de Sous-le-Scex est l'unique de type 2 avec une plaque en bronze connu à ce jour.

Suivent deux exemplaires très dégradés qu'il n'est pas possible de classer plus précisément que dans le type 2 de Giubiasco en général; il s'agit des fourreaux de la tombe 1 de « Nouvelle Placette » (pl. 12, SNP86/T1-2) et de la tombe 5 du Petit-Chasseur (pl. 17, PC4/T5-2). Le premier n'est conservé que sous la forme d'une entrée campaniforme avec un début de pièce de renfort (frette simple), tandis que

<sup>211</sup> Voir PERNET *et al.* 2006, pp. 37-40.

<sup>212</sup> PERNET *et al.* 2006, fig. 2.8.

<sup>213</sup> LEJARS 1994, p. 38.

<sup>214</sup> Voir PERNET *et al.* 2006, pp. 37-40.

<sup>215</sup> SZABÓ et GUILLAUMET 2001, fig. 14.8.

<sup>216</sup> PERNET *et al.* 2006, p. 42. Il faut encore ajouter à cette liste une plaque de fourreau en alliage base cuivre issue du site de La Tène et conservée au musée historique de Berne (BHM 13575) (DE NAVARRO 1972, pp. 381-382, n. 45; pl. XX.3a).

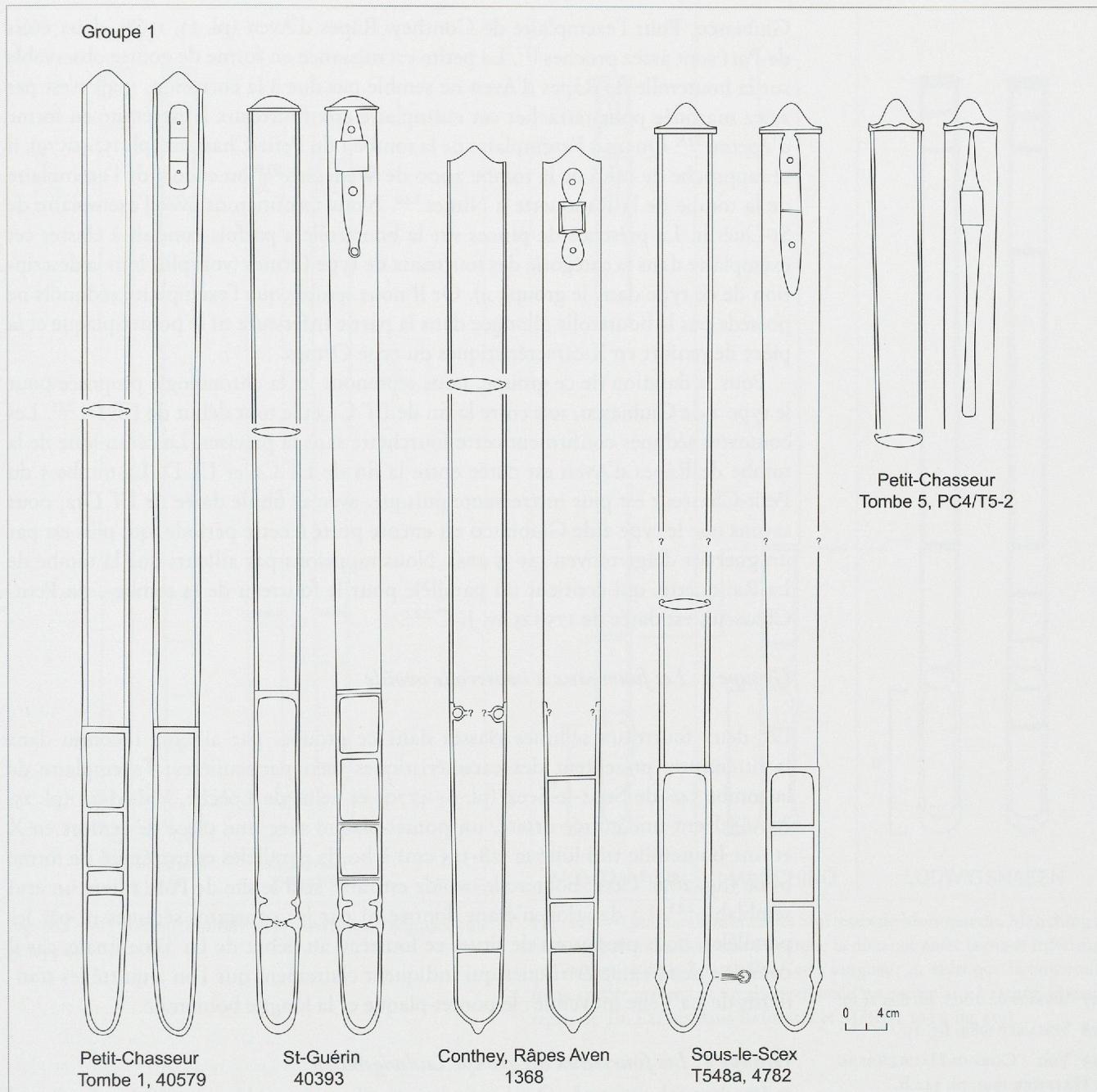


Fig. 201 — Reconstitution des fourreaux sédunes du groupe 1.

le second possède un pontet à patte inférieure longue qui rappelle l'exemplaire de la tombe 459 de Giubiasco.

Trois fourreaux sédunes nous ont ensuite posé un problème de classement. Il s'agit de la tombe 1 du Petit-Chasseur (pl. 15, 40579), de la tombe de St-Guérin (pl. 14, 40393) et de celle de Conthey, Râpes d'Aven (pl. 23, 1368). Ils possèdent des pontets à pattes, des entrées campaniformes et des bouterolles très longues à bords parallèles et entretoises multiples (entre 29 et 31,5 cm), soit un mélange de caractéristiques qui les rattachent à la fois au type 2 de Giubiasco, et, par la longueur de la bouterolle, aux étuis de La Tène finale (type 3 de Giubiasco). Nous ne sommes toutefois pas encore dans des fourreaux annonçant le type Ludwigshafen, qui présentent un net allongement de la partie inférieure de la bouterolle à partir des pinces (voir plus loin notre définition du type Ludwigshafen). Nous proposons donc de réunir ces trois fourreaux dans une troisième variante du type 2 de

Giubiasco. Pour l'exemplaire de Conthey, Râpes d'Aven (pl. 23, 1368), deux étuis de Port sont assez proches<sup>217</sup>. La petite excroissance en forme de goutte observable sur la bouterolle de Râpes d'Aven ne semble pas due à la corrosion, mais n'est pas assez marquée pour rattacher cet exemplaire aux fourreaux à extrémité en forme d'éperon<sup>218</sup>. Quant à l'exemplaire de la tombe 1 du Petit-Chasseur (pl. 15, 40579), il se rapproche de celui de la tombe 2000 de Wederath<sup>219</sup> ou encore de l'exemplaire de la tombe de la Ranquette à Nîmes<sup>220</sup>. Nous terminerons avec l'exemplaire de St-Guérin. La présence de pinces sur la bouterolle a parfois conduit à classer cet exemplaire dans la catégorie des fourreaux de type Ormes (voir plus loin la description de ce type dans le groupe 4). Or il nous semble que l'exemplaire sédunois ne possède pas la bouterolle allongée dans la partie inférieure ni le pontet-plaque et la pièce de renfort en X caractéristiques du type Ormes.

Pour la datation de ce groupe, nous reprenons ici la chronologie proposée pour le type 2 de Giubiasco, soit entre la fin de LT C2 et le tout début de LT D<sup>221</sup>. Les contextes sédunes confirment cette fourchette sans la préciser. La céramique de la tombe de Râpes d'Aven est datée entre la fin de LT C2 et LT D. La tombe 5 du Petit-Chasseur est plus intéressante puisque, avec sa fibule datée de LT D<sub>1</sub>a, nous savons que le type 2 de Giubiasco est encore porté à cette période, qui plus est par un guerrier d'âge moyen (25-35 ans). Nous rappelons par ailleurs que la tombe de La Ranquette, qui contient un parallèle pour le fourreau de la tombe 1 du Petit-Chasseur, est datée de 175-125 av. J.-C<sup>222</sup>.

### *Groupe 2 : Les fourreaux à bouterolle ovoïde*

Les deux fourreaux sédunes classés dans ce groupe, par ailleurs inconnu dans la littérature, présentent des caractéristiques bien particulières : l'exemplaire de la tombe 546 de Sous-le-Scex (pl. 6, 4770) et celui de Loèche, «SLM 1» (pl. 25, A-13683) ont une entrée droite, un pontet-plaque avec une pièce de renfort en X et une bouterolle très longue (28-31,5 cm) à bords parallèles et extrémité de forme ovale (fig. 202). Cette bouterolle ovoïde est rare ; seul le site de Port a livré un étui semblable<sup>223</sup>. La datation n'étant donnée ni par les contextes sédunes ni par les parallèles, nous proposons de situer ce fourreau au début de La Tène finale, car il combine deux caractéristiques qui indiquent clairement que l'on a quitté les standards de La Tène moyenne : le pontet-plaque et la longue bouterolle.

<sup>217</sup> Wyss *et al.* 2002, pl. 6.15 et 19.

<sup>218</sup> Schaaaff 1984, fig. 15.

<sup>219</sup> Voir CORDIE-HACKENBERG et HAFFNER 1991, pl. 542.b.

<sup>220</sup> Py 1981, pp. 161-167.

<sup>221</sup> PERNET *et al.* 2006, p. 40.

<sup>222</sup> BATS 1990, pp. 282-283.

<sup>223</sup> Wyss *et al.* 2002, pl. 16.49.

<sup>224</sup> Type 3c ; PERNET *et al.* 2006, pp. 41-42.

<sup>225</sup> WIELAND 1996, p. 109.

<sup>226</sup> Ce décor, auquel nous n'avons pas porté l'attention qu'il fallait, nous a conduit à décrire le décor de trémolo sur le fourreau de la tombe de Giubiasco comme unique (PERNET *et al.* 2006, p. 42). C'est une erreur que nous corrigeons ici. Il faut encore ajouter le fourreau d'Orton Meadows (STEAD *et al.* 2006, p. 44, pl. 4) à cette liste de fourreaux décorés au trémolo.

### *Groupe 3 : Les fourreaux du groupe Ludwigshafen*

Cette famille de fourreaux, que nous avons traitée de manière succincte dans le chapitre consacré aux armes de Giubiasco<sup>224</sup>, mérite ici un plus long développement. Le corpus sédune permet en effet de faire le point sur cette question, tant du point de vue typologique que chronologique.

Mais avant de faire des propositions, revenons rapidement sur l'histoire de la recherche liée aux fourreaux dits du type Ludwigshafen. Günther Wieland en rappelle les étapes importantes dans sa monographie sur La Tène finale en Souabe<sup>225</sup>. Le premier fourreau laténien en bronze de type Ludwigshafen est découvert en 1886 dans le port rhénan éponyme et publié pour la première fois, avec ceux de Göppingen et Veringenstadt, par Ludwig Lindenschmit en 1900. Mais il faut attendre 1970 pour qu'Heinz-Josef Engels le présente de façon détaillée (dessin précis et description). L'exemplaire reste aujourd'hui une référence incontournable car il est complet et comporte un beau décor de trémolo au burin balancé sur l'entrée de la bouterolle<sup>226</sup>. H.-J. Engels date ce fourreau de La Tène finale (plus précisément de la deuxième moitié du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C.) et propose comme parallèles les exemplaires de Port, Göppingen, Ornavasso, Châlon-sur-Saône (l'exemplaire de

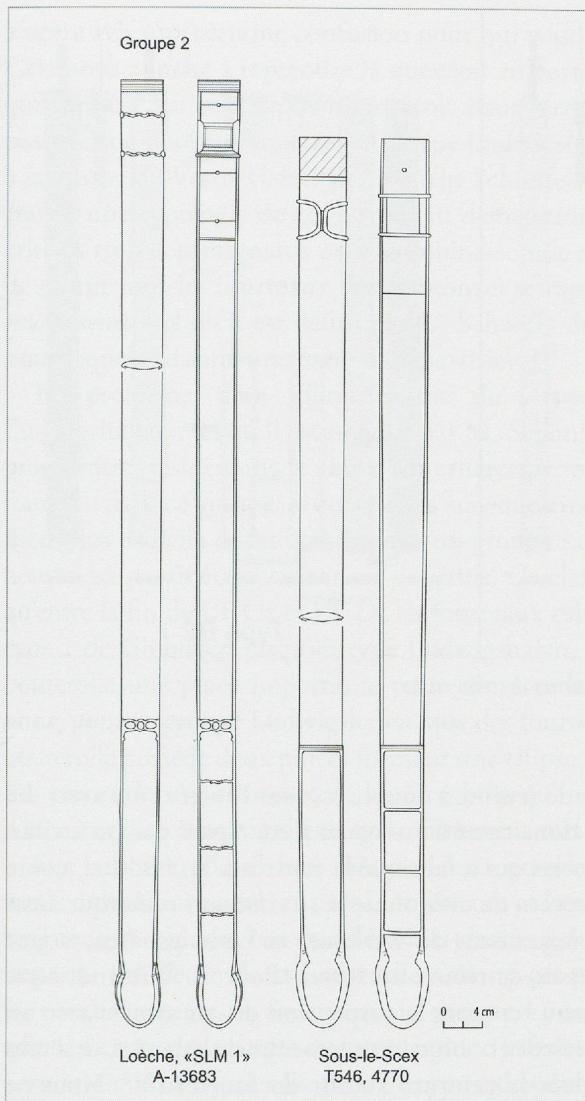


Fig. 202 — Reconstitution des fourreaux sédunes du groupe 2.

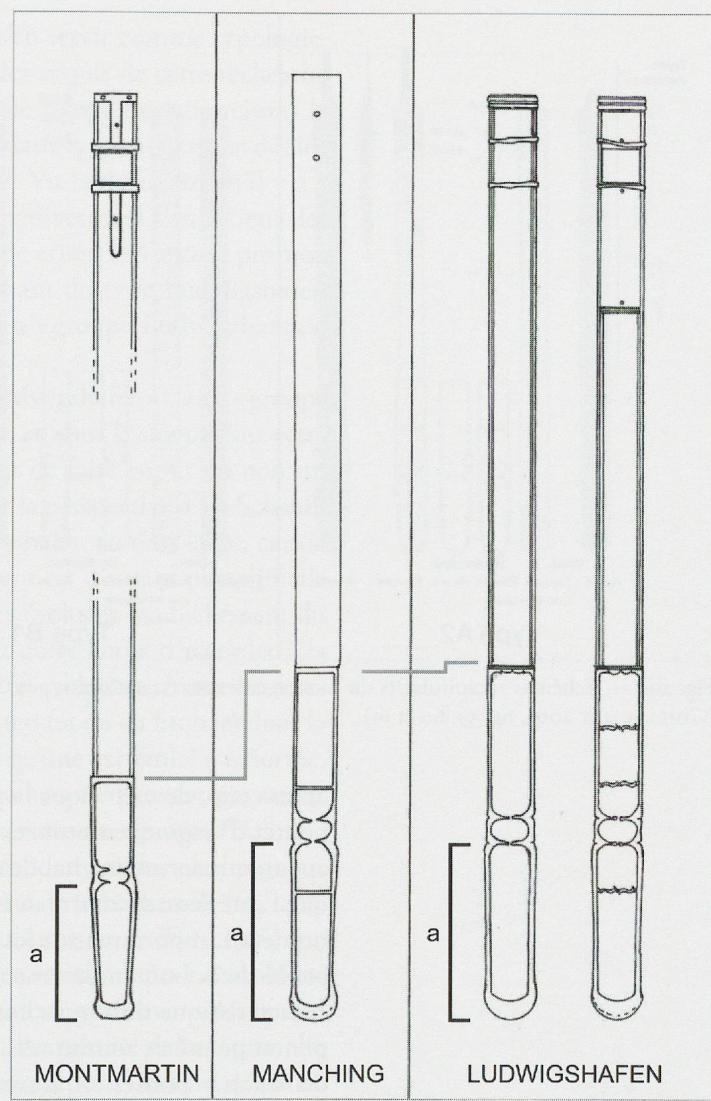


Fig. 203 — Comparaison entre les fourreaux de Montmartin, Manching et Ludwigshafen. La longueur *a* indique la distance entre la pince inférieure et l'extrémité de la bouterolle. Cette longueur *a*, ainsi que la bouterolle toute entière présentent un allongement d'un exemplaire à l'autre. (Dessin repris de Th. LEJARS dans BRUNAUX et MÉNIEL 1997, fig. 139).

la collection Millon) et Veringenstadt, posant ainsi les fondements des recherches futures sur la question<sup>227</sup>. La note dans laquelle Ulrich Schaaff présente ses recherches sur l'armement des Celtes pour l'année 1984 donne à la bouterolle du fourreau de Ludwigshafen la qualité d'éponyme<sup>228</sup>. Il est important de souligner ici qu'U. Schaaff utilise la bouterolle comme critère de classement et que seuls les fourreaux en bronze sont concernés. Cette bouterolle coulée se singularise par sa longueur (35-40 cm), son entrée droite, sa partie intermédiaire munie de deux pinces dessinant une ellipse et une extrémité massive naviforme. Elle possède aussi des frettés en forme de doubles esses (fixées par brasure). U. Schaaff propose les premières cartes de répartition des exemplaires en bronze, ainsi qu'une pour les exemplaires en fer, dont la forme de la bouterolle est proche<sup>229</sup>. La datation de ces étuis est alors fixée à LT D1. En 1989, Alfred Haffner reprend le dossier dans le cadre de l'étude de la tombe 296 de la nécropole de Wederath (découverte en 1955). Il s'attache, au-delà de l'aspect typologique, à décrire la technique de fabrication du fourreau<sup>230</sup>. Son étude a permis de révéler que la plaque revers est chagrinée afin de lui donner de la rigidité et de l'incurver légèrement<sup>231</sup>. De plus, le fourreau de la tombe 296 de Wederath a subi des réparations: le pontet en fer a été ajouté

<sup>227</sup> ENGELS 1970, p. 82.

<sup>228</sup> SCHAAFF 1984, pp. 622-623. Repris ensuite dans SCHAAFF 1986.

<sup>229</sup> SCHAAFF 1984, fig. 12-13.

<sup>230</sup> HAFFNER 1989, pp. 203-205.

<sup>231</sup> C'est le cas aussi à Port: WYSS *et al.* 2002, pl. 39.21.

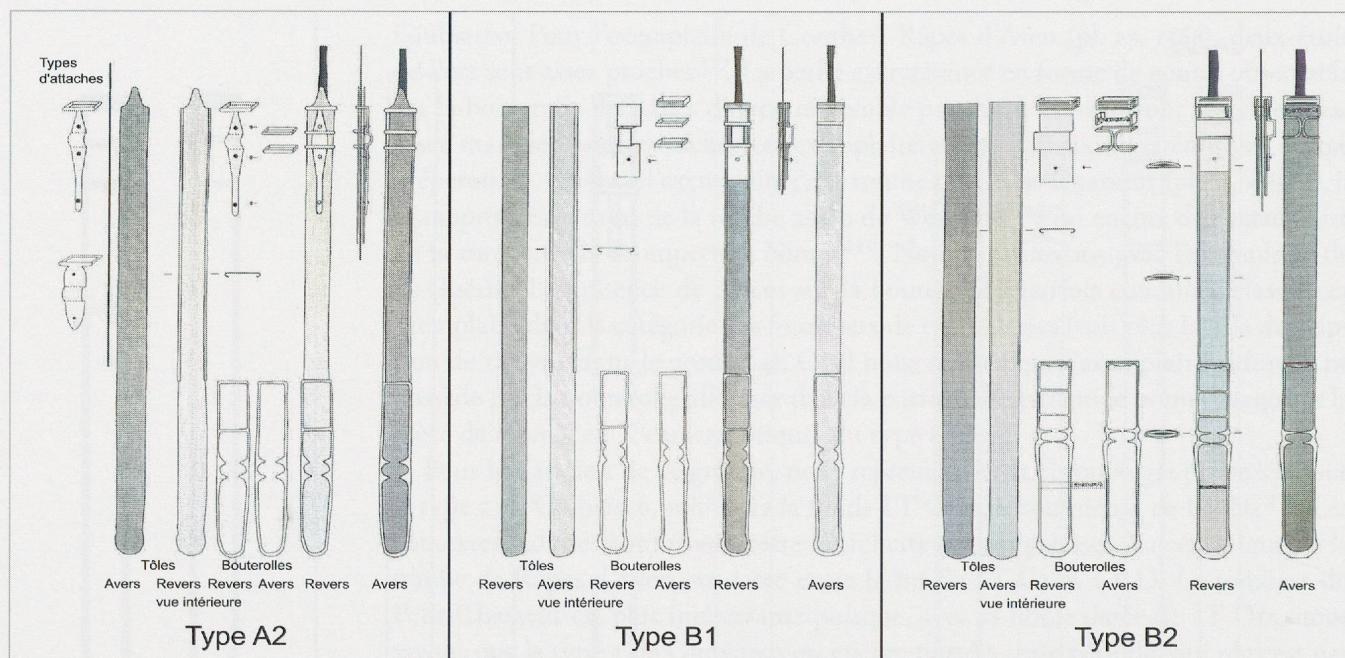


Fig. 204 — Schémas récapitulatifs du montage des fourreaux des types Guillaumet A2, B1 et B2.  
(GUILLAUMET 2003, fig. 59, 60 et 61).

après coup, de même que la pièce de renfort à double esse sur l'entrée côté avers. Le pontet d'origine, en bronze, s'est donc cassé à l'usage et a été réparé par un artisan apparemment moins habile que celui qui a fabriqué le fourreau. A. Haffner ajoute que l'intérieur du fourreau était revêtu de cuir ou de tissu. L'auteur remarque aussi un détail important: sur les fourreaux issus de Wederath et Ludwigshafen, la face ornée de la bouterolle (avec les esses) se trouve au revers. Pour G. Wieland, cette caractéristique doit nous conduire à repenser la suspension de ces armes, avec un pontet peut-être tourné vers l'extérieur et non contre la jambe du guerrier, ceci afin d'alléger le pontet en faisant passer la ceinture autour du fourreau<sup>232</sup>. Nous ne commentons pour le moment pas cette question car nous y reviendrons à la fin de ce chapitre sur les fourreaux en abordant le problème des plaques avers et revers de longueurs différentes.

<sup>232</sup> WIELAND 1996, p. 109.

<sup>233</sup> LEJARS 1996; BRUNAUX et MÉNIEL 1997.

<sup>234</sup> BRUNAUX et MÉNIEL 1997, p. 158.

<sup>235</sup> A. RAPIN résume ce phénomène par un schéma très clair dans son article sur l'armement celtique du Second âge du Fer; RAPIN 1999, fig. II.

<sup>236</sup> LEJARS 1996, p. 92; BRUNAUX et MÉNIEL 1997, p. 158.

<sup>237</sup> SZABÓ et GUILLAUMET 2001, pp. 76-93; GUILLAUMET 2003, pp. 91-102.

<sup>238</sup> La variante A1 fait référence à des fourreaux pleinement dans la tradition de La Tène moyenne (fin LT C1-début LT C2); pour cette période, nous renvoyons aux études de T. LEJARS sur le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde (LEJARS 1994).

<sup>239</sup> SZABÓ et GUILLAUMET 2001, fig. 19.

Jusque-là cantonnée à l'archéologie allemande, la recherche sur les fourreaux dits de type Ludwigshafen est reprise par Th. Lejars lors du colloque de Ribemont-sur-Ancre en 1994 et pour la publication du site de Montmartin<sup>233</sup>. Th. Lejars cherche à mettre en lumière l'évolution diachronique de cette famille de fourreaux (fer et bronze). Il montre en effet comment une des bouterolles en fer de Montmartin s'insère entre les étuis de la fin de La Tène moyenne et le type de Ludwigshafen<sup>234</sup>, avec entre les deux le jalon supplémentaire qu'offre l'exemplaire de Manching (fig. 203). La bouterolle évolue donc au début de La Tène finale en s'allongeant, non seulement dans la partie supérieure, mais surtout dans la partie inférieure à partir des pinces<sup>235</sup>. A cela s'ajoute un élargissement de l'ensemble du fourreau. En ce qui concerne la suspension, on passe d'un pontet à pattes de plus en plus longues et un passant de plus en plus large à un «pontet-plaque» qui fait toute la largeur du fourreau. Seulement cette évolution est rapide (entre l'extrême fin de LT C2 et le courant de LT D1) et difficile à dater avec précision<sup>236</sup>. Parallèlement à Th. Lejars, Jean-Paul Guillaumet propose un classement des fourreaux tardo-laténiens issus de la Saône en fonction de leurs éléments constitutifs<sup>237</sup>; en particulier la pièce de suspension (type A avec un pontet à pattes et type B avec un pontet-plaque). Si trois des quatre variantes définies – A2, B1 et B2<sup>238</sup> (fig. 204) – correspondent à trois moments de l'évolution des fourreaux de la famille Ludwigshafen, l'attribution des bouterolles observées sur les fourreaux de la Saône à ces variantes<sup>239</sup> crée

à notre avis une certaine confusion pour qui voudrait s'en servir comme typologie. Cela nous a incité à reprendre la question en partant des acquis de cette recherche qui s'appuie sur un corpus important. Pour terminer ce tour d'horizon, citons le passage consacré aux fourreaux de type Ludwigshafen dans la monographie dédiée à la tombe de Verna (Isère) par Martin Schönfelder<sup>240</sup>. Vu la difficulté qu'il y a à établir une typologie de ces armes (au demeurant assez diverses si l'on retient des critères trop contraignants ou la combinaison de trop de critères), l'auteur propose de réunir tous les fourreaux (fer et bronze) se rapprochant du type Ludwigshafen *stricto sensu* (tel qu'il est défini par U. Schaaff) dans un «groupe Ludwigshafen», pour lequel il donne une carte de répartition<sup>241</sup>.

Le problème d'un élargissement du «type Ludwigshafen» au «groupe Ludwigshafen», tel qu'il est suggéré par M. Schönfelder, et nous le suivons sur cette proposition, réside dans le choix des critères permettant de faire entrer ou non un fourreau dans ce groupe. Si ces critères étaient clairs dans la perspective d'U. Schaaff, il est plus difficile de les établir pour un groupe Ludwigshafen au sens large, car de nombreux paramètres varient sur ces étuis. Ce classement est d'autant plus difficile qu'entre la fin de LT C2 et LT D1 les fourreaux celtiques évoluent graduellement du type 2 de Giubiasco jusqu'au type Ludwigshafen. D'où notre choix d'accorder à la bouterolle une place importante pour comprendre cette évolution. Nous ne retenons, pour ce groupe Ludwigshafen, que des fourreaux (en fer ou en bronze) dont la bouterolle possède deux pinces formant une ellipse ainsi qu'une extrémité naviforme. Les pièces de suspension et de renfort, bien qu'importantes, ne peuvent pas servir d'élément directeur car elles sont trop souvent mal conservées ou réparées<sup>242</sup>.

Sur la bouterolle, il faut mesurer deux grandeurs fondamentales: la longueur totale et la distance entre la pince inférieure et l'extrémité de la bouterolle (fig. 203, longueur *a*). Nous avons en effet vu ci-dessus grâce aux travaux de Th. Lejars que la partie inférieure de la bouterolle s'allongeait progressivement. En rassemblant les parallèles pour les fourreaux du groupe Ludwigshafen, nous avons remarqué que la mesure de la distance entre la pince inférieure et l'extrémité de la bouterolle permettait aussi de trier les étuis de type 2 de Giubiasco qui possèdent un début de double pince, des étuis du groupe Ludwigshafen. Lorsque cette distance est faible (moins de 10 cm), nous sommes encore dans le groupe des fourreaux de type 2 de Giubiasco – c'est le cas du fourreau de St-Guérin (pl. 14, 40393) ou des fourreaux des tombes 60 et 222 de Giubiasco. A partir de 10 cm, les fourreaux possèdent les caractéristiques retenues pour le groupe Ludwigshafen. L'évolution entre les deux groupes est toutefois graduelle, cette limite de 10 cm ne doit donc pas être comprise de manière trop rigide si d'aventure des fourreaux à bouterolle relativement courte, mais avec tous les critères du groupe Ludwigshafen, venaient à être découverts dans les prochaines années.

Les résultats de ces mesures, associés à d'autres informations, permettent de dresser un tableau qui donne une vision complète des fourreaux du groupe Ludwigshafen connus à ce jour (fig. 205 et 206). Nous avons commencé par séparer les fourreaux complets, ou dont la bouterolle est suffisamment bien conservée (fig. 205), des fragments de fourreaux (fig. 206). Nous avons indiqué pour chaque fourreau le matériau dans lequel il est fait. Suivent les mesures des deux grandeurs évoquées ci-dessus: longueur de la bouterolle (L.) et distance (D.) entre la pince inférieure et l'extrémité de la bouterolle. A quoi nous avons ajouté la longueur totale (L. tot.) et la largeur (l.) du fourreau<sup>243</sup>. Les fourreaux sont classés suivant la longueur de la bouterolle, dans l'ordre croissant. Afin de visualiser graphiquement le rapport entre la longueur de la bouterolle et l'allongement de l'extrémité (en mettant en évidence le matériau de fabrication), nous proposons en plus du tableau un graphique (fig. 207).

Ces données permettent plusieurs constatations. La césure entre fer et bronze est assez nette. A quelques exceptions près, les bouterolles en fer ne dépassent pas

<sup>240</sup> PERRIN et SCHÖNFELDER 2003, pp. 71-74.

<sup>241</sup> PERRIN et SCHÖNFELDER 2003, fig. 40.

<sup>242</sup> Par exemple à Wederath t. 296 et peut-être aussi à Giubiasco t. 96 avec l'ajout d'une longue tige en fer sur le pontet; PERNET *et al.* 2006, p. 41.

<sup>243</sup> Certaines de ces mesures ont été faites sur les dessins en fonction des échelles indiquées. Il se peut qu'il y ait une différence avec les dimensions réelles.

N°	Lieu	Mat.	L.	D.	L. tot.	l.	Suspension	Entrée	Type	Contexte	Référence	Datation
39	Châlon-sur-Saône, lit de la Saône	fe		12,0	85,0	3,6	pontet pattes	droite	*	fleuve	DÉCHELETTE 1913, pl. 36,5	hors contexte
30	Acy-Romance, Noue-Mauroy t. 14	fe	24,5	12,5	89,0	4,0	pontet pattes	camp.	*	tombe	LEJARS 1996, fig. 3	LT Dib
38	Vismes-au-Val, t. 9	fe	25,2	13,5		3,9			*	tombe	BARBET/BAYARD 1996, fig. 5,2	LT Dta
58	Wederath, t. 1192	fe	cons. 26,0	22,0	96,0	5,0	pontet-plaque	droite	**?	tombe	HAFFNER 1978, pl. 302,6	fibule schéma LT II
40	Châlon-sur-Saône, lit de la Saône	fe/bz	27,0	12,0	92,0	4,0	pontet pattes	camp.	*	fleuve	SZABÓ/GUILLAUMET 2001, fig. 14,1	hors contexte
31	Hannogne, Le Grand Chemin	fe	27,0	16,0	92,0	4,8	pontet-plaque	droite	*	tombe	FLOUEST/STEAD 1977, fig. 5,13	fin LT C2- LT Dta
35	Pommerœul	fe	29,5	12,5	94,5	4,2	pontet pattes	droite	*	fleuve	HUBER 1982, fig. 8,50	hors contexte
8	Port, BHM 13701	fe	30,0	18,5	92,5	4,0	pontet pattes	droite	*	fleuve	WYSS <i>et al.</i> 2002, pl. 16,48	hors contexte
47	Alizay	fe	30,4	15,2		4,5	pontet-plaque	droite	*	tombe	SCHAFF 1986, p. 294	hors contexte
42	Laperrière, lit du Doubs	fe	32,0	16,0	91,0	4,7	pontet pattes	camp.	*	fleuve	SZABÓ/GUILLAUMET 2001, fig. 14,3	hors contexte
13	Sion, Sous-le-Scex, t. 439	fe	33,0	20,4	97,5	4,3	pontet-plaque	droite	*	tombe	-	LT D1
22	Göppingen	bz	34,0	17,5	94,0	4,0	pontet-plaque	droite	*	fleuve	WIELAND 1996, pl. 27	hors contexte
2	Ciringhelli, Vigasio	fe	34,0	20,0	97,5	4,4	pontet pattes	droite	*	tombe	SALZANI 1985, pl. 10,2	hors contexte
17	Lyon, St-Vincent	fe	34,2	13,8	cons. 91,9	4,0	perdue	droite?	*	habitat	CARRARA 2003	contexte inédit
44	St-Marcel, lit de la Saône	fe	35,0	17,0	93,0	4,4	pontet-plaque	camp.	*	fleuve	SZABÓ/GUILLAUMET 2001, fig. 16,1	hors contexte
33	Ville-sur-Returnne, t. V9	fe	35,0	19,0	cons. 89,0	4,0	pontet-plaque	droite	*	tombe	STEAD/FLOUEST 1981	LT D1
27	Regensburg	bz	35,0	17,0	86,0	4,8	perdue	droite	**	fleuve	STROH 1951, fig. 1,2	hors contexte
52	Heuchelheim, Dutenhofen	bz	35,4	18,6	93,0	4,6	pontet-plaque?	droite	**	fleuve	KUNTER 1982-1983, p. 163, fig. 18,3	hors contexte
7	Ornavasso SB, y 46	bz	36,0	16,8	cons. 88,0	6,0	pontet-plaque?	droite?	**	tombe	GRAUE 1974, p. 63, fig. 12,1	hors contexte
23	Manching	bz	36,0	18,5	97,0	4,0	pontet-plaque perdu	droite	**	habitat	SIEVERS 1989, fig. 5,1	non daté
28	Regensburg	bz	36,0	19,2	88,0	4,8	pontet pattes?	camp.	**	fleuve	STROH 1951, fig. 1,3	hors contexte
53	Ludwigshafen, lit du Rhin	bz	36,2	17,8	96,4	4,7	pontet-plaque	droite	**	fleuve	ENGELS 1970	hors contexte
14	Sion, Bramois t. 5	bz	36,6	18,0	80,2	5,4	pontet-plaque fer	droite	**	tombe	-	LT D1
59	Wederath, t. 296	bz/fe	37,0	22,0		5,4	pontet-plaque fer	droite	**	tombe	HAFFNER 1989	100 av. J.-C.
3	Conthey, Daillon	bz	37,5	20,2	81,0	6,0	pontet-plaque	droite	**	tombe?	-	hors contexte
43	Pouilly-sur-Saône, lit de la Saône	bz	37,5	22,5	78,0	6,0	pontet-plaque	droite	**	fleuve	SZABÓ/GUILLAUMET 2001, fig. 18,1	hors contexte
10	Port, SLM A-17423	bz	37,6	19,2		5,0			**	fleuve	WYSS <i>et al.</i> 2002, pl. 8,23	hors contexte
4	Giubiasco, t. 96	bz/fe	37,8	19,2	87,0	4,8	pontet-plaque	droite?	**	tombe	PERNET <i>et al.</i> 2006, «tombe 96»	tombe perturbée
51	Mainzweiler, t. 10	fe	38,0	21,0	98,5	5,3	pontet-plaque	droite	**	tombe	SCHUMACHER 1999, pl. 28,a	LT D1
61	Orton Meadows, Orton Longueville	bz	39,0	21,2	84,2	5,3	pontet-plaque	droite	**	hc	STEAD <i>et al.</i> 2006, cat. n° 97	hors contexte
11	Port, BHM 13587	bz	39,2	21,8	74,6	5,4	pontet-plaque perdu	droite	**	fleuve	WYSS <i>et al.</i> 2002, pl. 8,20	hors contexte
9	Port, BHM 13590	bz	40,0	23,6	74,6	5,7	pontet-plaque perdu	droite	**	fleuve	WYSS <i>et al.</i> 2002, pl. 8,21	hors contexte
20	Beaucaire, Les Colombes t. 5	fe	43,6	26,6		5,6			**	tombe	PY 1981, p. 137, fig. 58,4	100-75 av. J.-C.
41	Colombier-Châtel, lit du Doubs	bz	44,0	25,0	89,0	5,3	pontet-plaque?	droite	**	fleuve	BARRAL <i>et al.</i> 2007	hors contexte
12	Lac de Morat, SML A-2383	fe	45,0	24,5	93,0	5,2	pontet-plaque	droite	**	lac	-	hors contexte

\* = Montmartin

\*\* = Ludwigshafen

Fig. 205 — Classement (dans l'ordre croissant de la longueur conservée) des fourreaux du groupe Ludwigshafen complets et dont la bouterolle est suffisamment bien conservée.

N°	Lieu	Mat.	L.	D.	L. tot.	l.	Suspension	Entrée	Type	Contexte	Référence	Datation
1	Bex	bz							hc	KAENEL 1990, pl. 79 Bex	hors contexte	
5	Loèche, SLM A-1368.4	bz	37,5			5,9	pontet-plaque	droite	**	tombe?	-	hors contexte
6	Mozzio, Crodo	bz			80,0	4,7		droite?	**	tombe	CARAMELLA/DE GIULI 1993, fig. 19, 13	hors contexte
16	Solduno, 1935	bz					pontet pattes	camp.		tombe	STÖCKLI 1975, fig. 58	hors contexte
15	Sion, Sous-le-Scex 2626	bz								habitat?	-	hors contexte
18	Verna	fe								tombe	PERRIN/SCHÖNFELDER 2003	100-80 av. J.-C.
19	Vienne, Ste-Blandine	fe								habitat	CHAPOTAT 1970, pl. 15	hors contexte
21	Nîmes, Campanier t. 1	fe								tombe	PY 1981, p. 133	75-50 av. J.-C.
24	Manching	fe								habitat	SIEVERS 1989, fig. 5,6	contexte inédit
25	Manching	fe								habitat	SIEVERS 1989, fig. 5,7	contexte inédit
26	Manching	fe								habitat	SIEVERS 1989, fig. 5,9	contexte inédit
29	Veringenstadt	bz					pontet-plaque	droite	**	grotte	WIELAND 1996, pl. 78A	La Tène finale
32	Nanteuil-sur-Aisne, Nepellier	fe								sanctuaire	LAMBOT 1989, fig. 5	contexte inédit
34	Montmartin	fe	env. 25,0	13,0					*	habitat	BRUNAUX/MÉNIEL 1997, p. 135, n° 8	fin LT C2-début LT D1
36	Pommeroeul	fe					pontet-plaque	droite		fleuve	HUBER 1982, fig. 9.48	hors contexte
37	Ribemont-sur-Ancre	bz							**	sanctuaire	VIAND <i>et al.</i> 2008	La Tène finale
45	Villeneuve-au-Châtelot, sanctuaire	fe		16,5		4,7				sanctuaire	BATAILLE/SCHÖNFELDER 2006, fig. 84.6	La Tène finale
46	Bibracte, oppidum	fe			cons. 3,0					habitat	PERNET <i>et al.</i> 2008, fig. 1,7	-
48	La Mailleraye-sur-Seine	fe					pontet pattes			tombe	LEQUOY 1993, fig. 11.22	fibules fin LT C2 et LT D1a
49	Vernon, oppidum	fe								habitat	DECHEZLEPRÊTRE 1998, fig. 30	-
50	Eich	bz								-	inédit	-
54	Hahnheim	fe					pontet pattes			tombe?	SCHUMACHER 1999, pl. 124 A, a	hors contexte
55	Neuwied, Wöllendorf t. 2	bz								tombe	SCHUMACHER 1999, pl. 76.Ba	associé à une Nauheim
56	Oberursel-Oberstedten, Heidetränke	bz								habitat	SCHLOTT 1985, p. 144, fig. 4,9	La Tène finale
57	Plaïdt	bz								tombe	<i>Germania</i> 15 1931, pp. 110-111	-
60	Corent, sanctuaire	fe								sanctuaire	DEMIERRE 2006, pp. 53-54, pl. 16.8 et 17.11	LT D1
62	Stradonitz	bz								habitat	PIČ 1906, pl. 13.28	La Tène finale

\* = Montmartin

\*\* = Ludwigshafen

Fig. 206 — Classement des fragments de fourreaux et des fourreaux dégradés ou inédits de la famille Ludwigshafen.

35 cm, taille minimale de celles en bronze; alors qu'en moyenne, les fourreaux en fer sont plus longs. L'allongement sous les pinces, qui commence aux environs de 12 cm, se stabilise vers 20 cm pour les fourreaux en fer, mais continue jusqu'à 25 cm pour ceux en alliage base cuivre. Les exceptions à ces tendances sont les fourreaux en fer de Mainzweiler, du lac de Morat (fig. 209) et de Beaucaire, ainsi que le fourreau en bronze de Göppingen, dont la bouterolle est un peu plus courte que sur les autres exemplaires du même matériau. Si l'on revient au tableau, on s'aperçoit maintenant d'autres tendances fortes. Les exemplaires en bronze sont plus larges (plus de 5 cm en moyenne) que ceux en fer (moins de 4,5 cm). Quant à l'entrée des étuis en bronze, elle est droite avec un pontet-plaque (sauf les exemplaires de Regensburg et Solduno), tandis que celle des exemplaires en fer combine entrée campaniforme et droite avec pontet à pattes et pontet-plaque.

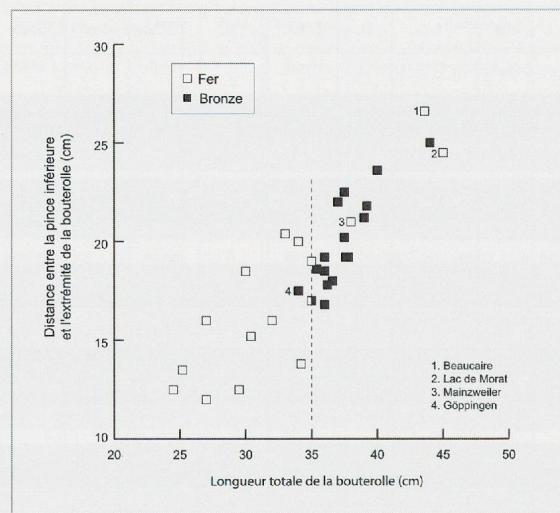


Fig. 207 — Graphique illustrant le rapport entre la longueur de la bouterolle et la distance entre la pince inférieure et l'extrémité de la bouterolle des fourreaux du groupe Ludwigshafen.

D'une certaine manière, avec les données dont nous disposons, nous retrouvons les types tels que J.-P. Guillaumet les a définis pour la Saône (fig. 204). Mais plusieurs remarques s'imposent.

Notre tableau permet de mettre en évidence une première série de fourreaux, en l'occurrence tous en fer, qui possèdent une bouterolle à double pince (les pinces simples sont très rares) longue d'au maximum 35 cm, dont l'extrémité, plus ou moins massive, n'est pas encore naviforme. La suspension peut se faire avec un pontet à pattes (avec une patte inférieure longue) ou un pontet-plaque et l'entrée est campaniforme ou droite. Nous retrouvons là les caractéristiques des types A2 et B1 définis pour la Saône, sans pouvoir toutefois classer nos fourreaux avec précision dans l'un ou l'autre type, car les combinaisons entre les éléments constitutifs des étuis pris en compte ici ne se limitent pas aux deux proposées par J.-P. Guillaumet. D'autre part, l'allongement de la bouterolle se fait trop progressivement pour que l'on puisse dégager des variantes. Nous proposons donc de fusionner les types A2 et B1, qui font tous deux partie du groupe Ludwigshafen, sous la dénomination «fourreaux de type Montmartin».

La deuxième série de fourreaux, dont la majorité est en bronze, possède une bouterolle à double pince longue d'au minimum 35 cm avec une extrémité massive naviforme. La suspension se fait avec un pontet-plaque et l'entrée est droite. Nous retrouvons ici les caractéristiques du type B2 défini pour la Saône, ou plus simplement, le type Ludwigshafen tel qu'il avait été proposé à l'origine par U. Schaaff. La dénomination proposée est donc naturellement «fourreaux de type Ludwigshafen» (au sein du groupe du même nom). Les trois exceptions mises en évidence plus haut (Beaucaire, Mainzweiler et Lac de Morat, auxquelles il faut probablement aussi ajouter l'exemplaire de Wederath tombe 1192<sup>244</sup>) s'expliquent par le fait que ces fourreaux en fer sont de type Ludwigshafen et non Montmartin.

Le type Montmartin précède selon nous le type Ludwigshafen. D'un point de vue typologique tout d'abord, car les mesures sur les bouterolles, si l'on accepte de voir son allongement comme un facteur dépendant du temps, montrent que les individus en bronze ont des dimensions qui sont au minimum celles des plus grands individus en fer. Il est de fait tentant de voir démarrer la fabrication des bouterolles en bronze sur les modèles en fer les plus longs. Chronologiquement ensuite, car les quelques ensembles clos dans lesquels ont été découverts ces fourreaux (voir les colonnes sur le contexte de découverte et la datation dans notre tableau des

<sup>244</sup> Comme le fait remarquer J.-P. GUILLAUMET, la proposition de reconstitution donnée sur la planche de cette tombe (HAFFNER 1978, pl. 302, 6a) ne tient pas compte du fait que toute la partie supérieure de la bouterolle a disparu (SZABÓ et GUILLAUMET 2001, p. 87). Nous ne connaissons donc pas la longueur de cette bouterolle, qui peut, au vu de la distance pinces-extrémité (22 cm), être estimée à une quarantaine de centimètres.

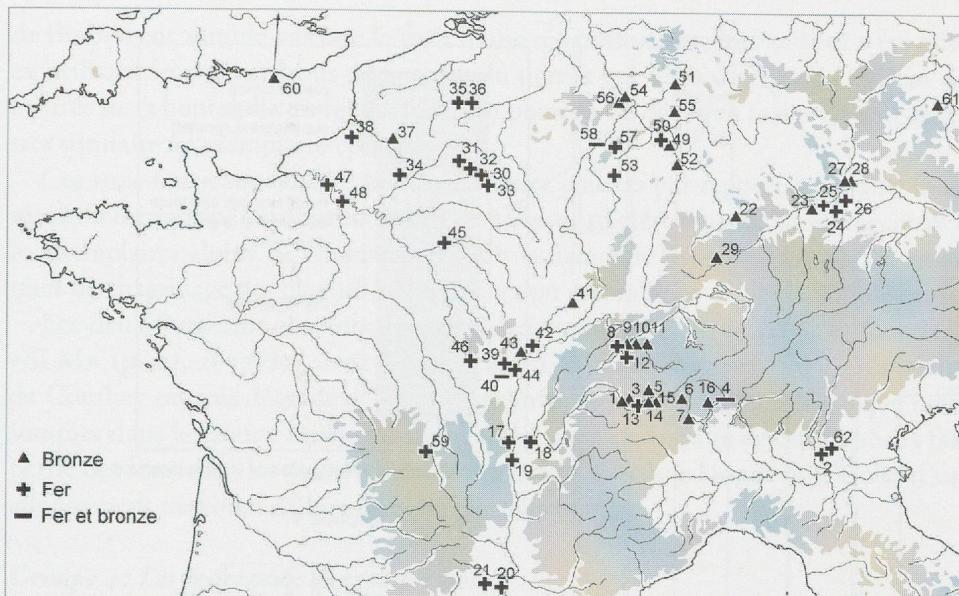


Fig. 208 — Carte de répartition des fourreaux du groupe Ludwigshafen. (Dessin L. Pernet, repris et complété de PERRIN et SCHÖNFELDER 2003, fig. 40). Légende: 1. Bex; 2. Ciringhelli; 3. Conthey; 4. Giubiasco; 5. Loèche; 6. Mozzio; 7. Ornavasso; 8-11. Port; 12. Lac de Morat; 13-15. Sion; 16. Solduno; 17. Lyon; 18. Verna; 19. Vienne; 20. Beaucaire; 21. Nîmes; 22. Göppingen; 23-26. Manching; 27-28. Regensburg; 29. Veringenstadt; 30. Acy-Romance; 31. Hannogne; 32. Nanteuil-sur-Aisne; 33. Ville-sur-Retourne; 34. Montmartin; 35-36. Pommeroeul; 37. Ribemont-sur-Ancre; 38. Vismes-au-Val; 39-40. Châlon-sur-Saône; 41. Colombier-Châtel; 42. Laperrière; 43. Pouilly-sur-Saône; 44. St-Marcel; 45. Villeneuve-au-Chatelot; 46. Bibracte; 47. Alizay; 48. La Mailleraye-sur-Seine; 49. Vernon; 50. Eich; 51. Mainzweiler; 52. Heuchelheim; 53. Ludwigshafen; 54. Hahnheim; 55. Neuwied; 56. Oberursel-Oberstedten; 57. Plaïdt; 58-59. Wederath; 60. Corent; 61. Orton Meadows; 62. Stardonitz.

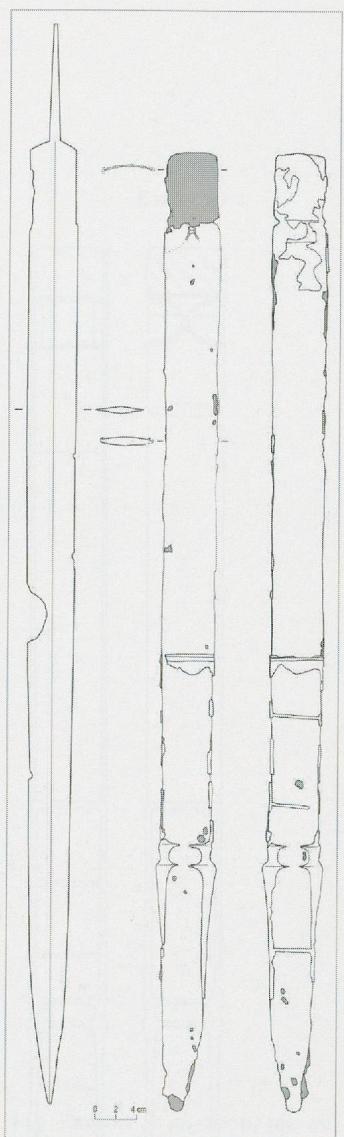


Fig. 209 — Fourreau en fer et son épée provenant du lac de Morat ou peut-être des alentours de Port (?), conservés au Musée national suisse (inv. SLM A-2383). Des parties de la bouterolle portent des traces d'alliage cuivreux; la bouterolle était donc probablement en fer bronzé.

figures 205 et 206) permettent de fixer à LT C2-D1a le démarrage du type, dans la continuité du type 2 de Giubiasco. Quant au type Ludwigshafen, il est parfois associé à des fibules de Nauheim dans des tombes, ce qui incite à voir son apparition au plus tard au moment où commence l'horizon Nauheim (LT D1b). Les exemples de Beaucaire, Wederath t. 296 (homme entre 20 et 40 ans enterré vers 100 av. J.-C.), Camplanier et Verna confirment une apparition postérieure à celle du type Montmartin. Les fourreaux de type Ludwigshafen, qui présentent moins de variations que leurs prédecesseurs, semblent se maintenir jusqu'à la fin de LT D1.

Voyons rapidement quelle est la répartition géographique de ces deux types. Rappelons qu'U. Schaaff voyait dans les exemplaires en fer une diffusion dans la partie occidentale du monde celtique, tandis que le bronze était lui plutôt cantonné aux régions alpines et à la partie orientale<sup>245</sup>. La carte de l'ensemble des fourreaux ou fragments de fourreaux de la famille Ludwigshafen dément cette hypothèse (fig. 208). Nous venons de montrer que le choix du matériau dépend de la chronologie. D'autre part, A. Haffner a déjà écrit que cette carte ne donne pas une image de ce qu'a été réellement la diffusion de ces fourreaux à La Tène finale, mais celle de la répartition des sites, qui, à LT D1, font l'objet d'un rituel impliquant le dépôt d'armes<sup>246</sup>; en premier lieu les fleuves (Saône, Doubs, Rhin, Thièle, etc.), suivis des tombes à armes (régions nîmoise, alpine, trévire et allobroge). Ce type devait en fait être très largement diffusé, dans tout le monde celtique, comme l'attestent de plus en plus de fragments découverts sur des sites d'habitat ou des sanctuaires terrestres.

Cinq fourreaux sédunes appartiennent au groupe Ludwigshafen<sup>247</sup> (fig. 210), auxquels il faut ajouter un fragment de bouterolle en bronze provenant des fouilles

<sup>245</sup> SCHAAFF 1986, p. 295.

<sup>246</sup> HAFFNER 1989, p. 205.

<sup>247</sup> Sous-le-Sex, tombe 439 (4206), Conthey, Daillon (SLM A-3277.1), Conthey, «SLM» (A-17922), Bramois tombe 5 (BUo4/T5-2), Loèche, «SLM 2» (A-13684).

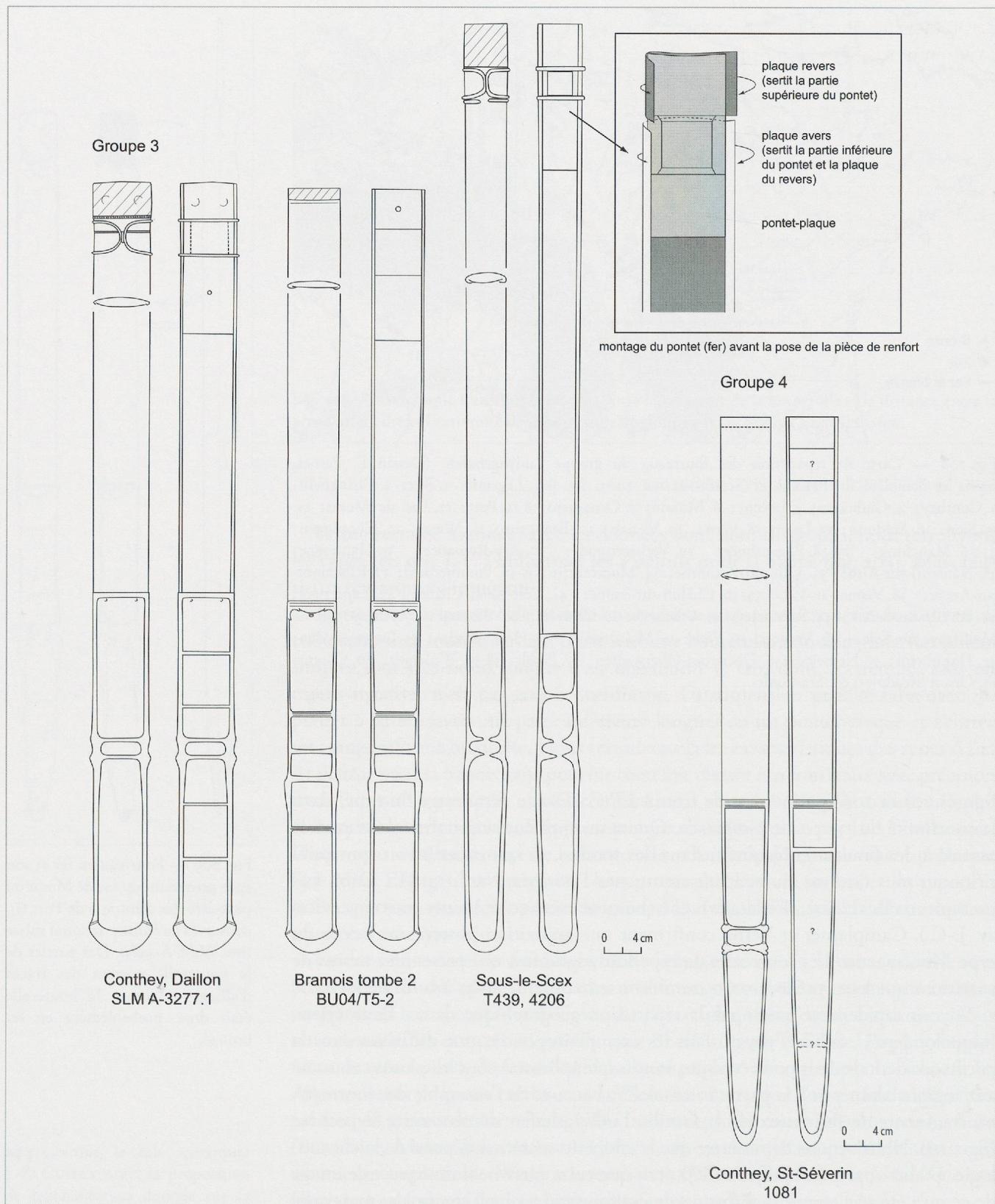


Fig. 210 — Reconstitution des fourreaux sédunes des groupes 3 et 4.

de l'église médiévale de Sous-le-Scex, trouvée hors contexte (cf. fig. 88). L'exemplaire de Loèche, «SLM 2» (pl. 25, A-13684) est très dégradé mais il est *a priori* à classer dans le type Ludwigshafen, de même que les exemplaires de Conthey, Daillon (pl. 20, SLM A-3277.1) et de la tombe 5 de Bramois (pl. 10, BU04/T5-2). Contrairement à l'exemplaire de la tombe 296 de Wederath<sup>248</sup>, le pontet en fer de l'exemplaire

de Bramois ne semble pas être le fruit d'une réparation, ou alors celle-ci a été faite en utilisant les mêmes trous de fixation du pontet que ceux d'origine. Le décor de l'entrée de la bouterolle du même fourreau possède un décor en forme de croissants très similaire à l'exemplaire éponyme.

Ces trois fourreaux ont des bouterolles assez courtes par rapport à certains fourreaux du même type (aux alentours de 37 cm), une caractéristique qu'ils partagent avec les exemplaires alpins de Giubiasco et d'Ornavasso San Bernardo. De plus, aucune trace de chagrinage des plaques en bronze n'a pu être mise en évidence sur nos étuis.

Les deux fourreaux restants, Sous-le-Scex tombe 439 (pl. 3, 4206) et Conthey, «SLM» (pl. 21, A-17922), sont à ranger dans la série Montmartin. L'exemplaire de Conthey est très dégradé et seule l'extrémité de la bouterolle indique que nous sommes dans le groupe Ludwigshafen, tandis que l'exemplaire de Sous-le-Scex fait partie des fourreaux les plus évolués de cette série, avec une longue bouterolle et un allongement maximal de la partie sous les pinces.

#### *Groupe 4 : Les fourreaux de type Ormes*

Les fourreaux de type Ormes font partie, avec ceux de type Pîtres<sup>249</sup>, de variations autour du type Ludwigshafen<sup>250</sup>. Ils s'en distinguent par une bouterolle dont le contour est arrondi pour le type Ormes et effilée à pointe massive pour le type Pîtres. Ce dernier n'a pas été mis en évidence en Valais jusqu'à présent. En revanche, le fourreau de Conthey, St-Séverin (pl. 24, 1081) est à classer parmi les fourreaux de type Ormes (fig. 210). La définition du type ne posant pas de problème particulier<sup>251</sup>, nous nous bornons à rappeler quels sont les parallèles connus (cf. liste ci-dessous) et leur datation<sup>252</sup>. Tous sont en bronze.

L'unique contexte clos dans lequel un de ces fourreaux a été découvert (tombe de Trèves-Olewig) permet de dater le type de LT D2a (env. 80-50 av. J.-C.). En l'absence d'autres éléments de datation, le fourreau de Conthey, St-Séverin reçoit donc la même datation. Mais rien n'empêche que le type soit plus ancien. Il pourrait s'être développé en même temps que le type Ludwigshafen, soit à LT Dib. Nous manquons de suffisamment d'ensembles clos bien datés pour trancher ici la question de la datation du type.

<sup>249</sup> PERNET *et al.* 2006, pp. 40-41, variante 3b.

<sup>250</sup> LEJARS 1996, p. 92 et fig. 7, 6-8.

<sup>251</sup> SCHAAFF 1986; WIELAND 1996, p. 109 et fig. 36.

<sup>252</sup> Nous avons retiré de la carte établie par U. SCHAAFF (SCHAAFF 1984, fig. 14) les exemplaires de Minusio (type Pîtres selon nous) et de Sion (vraisemblablement l'exemplaire de St-Guérin que nous classons ici dans le type 2 de Giubiasco). Par ailleurs, nous profitons de signaler ici que certains fourreaux dégradés de Port (WYSS *et al.* 2002, pl. 12, 32 et 35) et de la Saône (SZABÓ et GUILLAUMET 2001, fig. 16, 2, 4 et 5) sont difficiles à classer; ils appartiennent soit au type Pîtres soit au type Ormes. L'exemplaire de Lux (SZABÓ et GUILLAUMET 2001, fig. 16, 2) est généralement classé dans le type Ludwigshafen, or sa bouterolle à bords convergents en fait soit un type Ormes, soit un type Pîtres.

Site	Matériaux	Référence bibliographique
Port	BHM 13593	bronze
Conthey	St-Séverin	bronze
Neu-Ulm		bronze
Champdivers	Saône	bronze
Ormes-Boyer	Saône	bronze
Trèves-Olewig	t. 3	bronze
Basse Marne	Chelles?	bronze
France (sans précision)		bronze
Illkirch-Grafenstaden		bronze
Manching		bronze
Ille St-Jean (Mâcon)	Saône	bronze

Fig. 211 — Tableau des sites ayant livré des fourreaux de type Ormes (références bibliographiques).

*Une particularité des fourreaux sédunes : la plaque avers plus courte que la plaque revers*

Lors de l'étude des fourreaux sédunes des groupes 2, 3 et 4, une caractéristique récurrente et étonnante a pu être mise en évidence : à l'entrée de cinq étuis, la plaque avers est plus courte que la plaque revers ; il s'agit de Sous-le-Scex tombe 439 (pl. 3, 4206), Sous-le-Scex tombe 546 (pl. 6, 4770), Bramois tombe 5 (pl. 10, BU04/T5-2), pour le territoire de Conthey, Daillon (pl. 20, SLM A-3277.1) et St-Séverin (pl. 24, 1081). Ce n'est pas le fait d'une cassure postérieure à l'enfouissement, car les bords de la plaque revers, à partir du point où elle dépasse la plaque avers, sont soigneusement repliés sur eux-mêmes pour sertir la partie supérieure du pontet-plaque (fig. 210). Cela donne l'illusion, lorsque l'on regarde la face revers du fourreau (celle où se trouve le pontet), que le repli de la plaque avers se fait sur toute la longueur du fourreau. Présente dans cinq cas, cette situation n'est pas due non plus à la fragilité des plaques qui aurait nécessité une réparation. Les fourreaux ont donc été construits ainsi, mais à quelle fin ?

Nous avons tout d'abord pensé que cette lacune sur la plaque avers laissait voir un éventuel décor sur la lame de l'épée, mais rien de tel n'a pu être mis en évidence. Dans le même esprit, il pourrait s'agir d'une lacune prévue pour accueillir un fragment de plaque décoré en *opus interasile* comme c'est le cas sur une série de fourreaux de La Tène finale présents en celtique orientale et dans le monde germanique<sup>253</sup>. Il est toutefois étonnant qu'aucun reste de plaque n'ait été conservé.

Une explication liée à l'usage du fourreau paraît plus convaincante : étant donné la longueur totale des épées associées à ces fourreaux (100, 108, 95 et 94 cm), il est

N° carte	Site		Matériaux	Référence
1	Conthey	St-Séverin	bronze	pl. 24, 1081
2	Conthey	Daillon	bronze	pl. 20, SLM A-3277.1
3	Sion, Sous-le-Scex	Tombe 439	fer	pl. 3, 4206
4	Sion, Sous-le-Scex	Tombe 546	bronze (pontet en fer)	pl. 6, 4770
5	Sion, Bramois	Tombe 5	bronze (pontet en fer)	pl. 10, BU04/T5-2
6	Port	BHM 13593	bronze	WYSS <i>et al.</i> 2002, pl. 12,37
7	Port	BHM 19032	fer	WYSS <i>et al.</i> 2002, pl. 12,35
8?	Lac de Morat	SLM A-2383	fer	Fig. 209
9	Göppingen		bronze	WIELAND 1996, pl. 27
10	Manching		bronze	STROH 1951, fig. 1.4
11	Champdivers		bronze	WIELAND 1996, fig. 36.3
12	Colombier-Châtel	Lit du Doubs	bronze	BARRAL <i>et al.</i> 2007
13	Eich		bronze	Inédit <sup>255</sup>
14	Heuchelheim	Dutenhofen	bronze	KUNTER 1982/83, p. 163, fig. 18.3
15?	Montmartin		fer	BRUNAUX et MÉNIER 1997, p. 135, n° 2

<sup>253</sup> Voir notamment à ce sujet WERNER 1977.

Fig. 212 — Tableau des sites ayant livré des fourreaux du groupe de Ludwigshafen ou de type Ormes dont la plaque avers est plus courte que la plaque revers.

probable que le décalage entre la longueur des deux plaques permette au guerrier de rengainer avec plus de facilité son arme. Plutôt que d'avoir à chercher une ouverture étroite avec la pointe de sa longue épée, il peut s'appuyer sur le bout de plaque qui dépasse pour guider son épée dans le fourreau. Cette caractéristique se retrouve sur quelques autres fourreaux des groupes Ludwigshafen et Ormes.

Sur les 15 exemplaires recensés, sur un total de plus de 70 fourreaux Ludwigshafen et Ormes répertoriés pour ce chapitre, 8 proviennent de la zone alpine et pré-alpine, les autres se répartissant plutôt dans la partie nord-orientale de la zone des fourreaux du groupe Ludwigshafen (fig. 213, comparer avec la carte de la fig. 209). Les cas sédunes en fer<sup>254</sup> et en bronze ne sont pas isolés, mais ils forment une part importante des fourreaux présentant cette caractéristique. Si l'explication donnée précédemment est la bonne, nous ne comprenons toutefois pas pourquoi les guerriers des autres régions n'ont pas ressenti le besoin de raccourcir une des plaques pour rengainer plus facilement. Cette adaptation de l'étui à l'usage de longues lattes (de cavaliers?) n'aurait donc eu qu'un faible écho.

Une dernière remarque permet de revenir à la question du port des fourreaux de type Ludwigshafen. Nous avons cité plus haut G. Wieland qui suggérait, dans la mesure où les décors les plus riches de certains fourreaux se trouvaient du même côté que le pontet, que ces fourreaux étaient portés avec le pontet vers l'extérieur et non vers l'intérieur comme cela a toujours été proposé<sup>256</sup>. Nous ne pensons pas que cette hypothèse soit tenable et la différence de longueur des plaques permet de le montrer. Si la plaque revers plus longue que la plaque avers sert effectivement à guider l'épée dans son fourreau, quel intérêt y aurait-il à ce que la partie de la plaque qui dépasse soit tournée contre la jambe du guerrier? Ce n'est que tournée vers l'extérieur, avec le pontet contre la jambe, qu'elle est utile au guerrier.

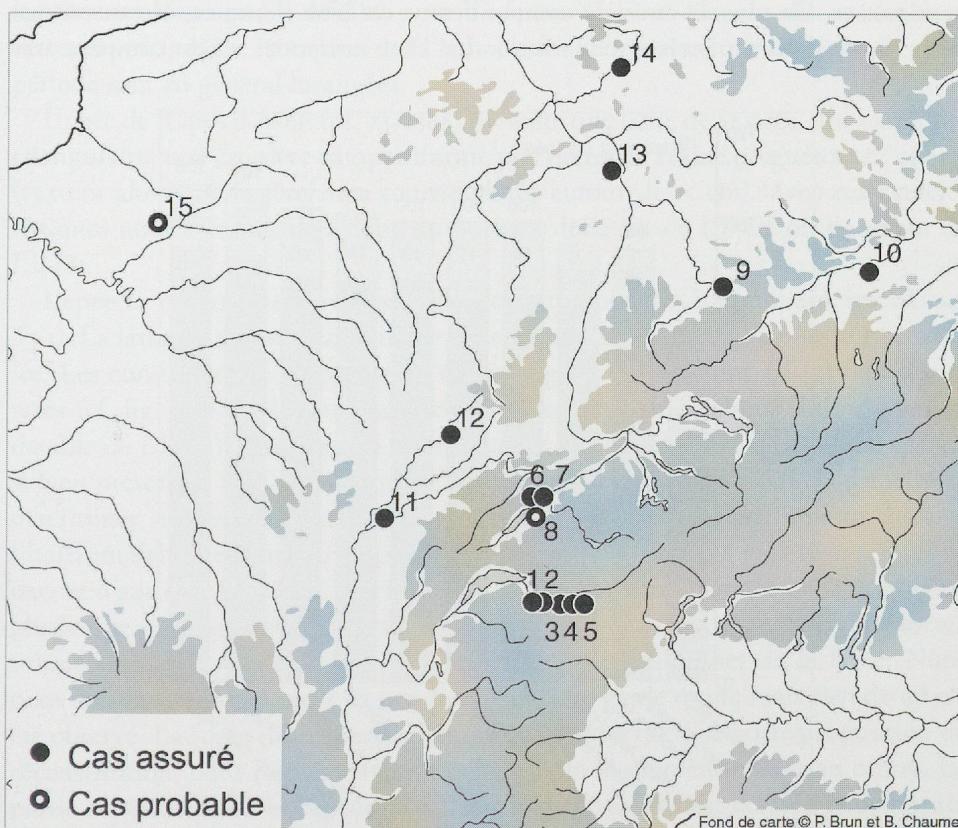


Fig. 213 — Carte de répartition des fourreaux du groupe Ludwigshafen et du type Ormes dont la plaque avers est plus courte que la plaque revers. Les numéros correspondent au tableau donné dans le texte.

<sup>254</sup> Des deux parallèles en fer recensés dans cette liste, seul l'exemplaire de Port (BHM 19032) est certain (observation personnelle); nous remercions ici F. MÜLLER de nous avoir donné accès au matériel). Le cas de Montmartin est plus difficile: il pourrait s'agir d'une simple cassure de la plaque (vu le niveau de fragmentation du mobilier c'est fort probable), mais aussi d'un cas de plaque avers courte. Dans le doute nous laissons la question ouverte.

<sup>255</sup> Information U. SCHAAFF, que nous remercions ici.

<sup>256</sup> WIELAND 1996, p. 109.

## LES ÉPÉES

Contrairement aux fourreaux, les 15 épées du corpus sédune sont en grande majorité difficiles à exploiter. L'état de conservation de 12 d'entre elles (dégradées ou corrodées dans le fourreau) ne permet pas de proposer un classement fin<sup>257</sup>. Trois sont mieux conservées (soie, lame et pointe)<sup>258</sup>. Mais avant de les présenter plus en détail, voyons quelles sont les longueurs totales restituées de toutes ces épées et quelles remarques générales ces mesures suggèrent (fig. 214).

A l'exception de l'épée de Conthey (pl. 20, 802), toutes dépassent les 90 cm, avec une moyenne aux environs de 102 cm (86 cm pour les lames). Nous sommes donc clairement dans une série d'épées de la fin du Second âge du Fer. Rappelons que pour le dépôt de Tiefenau (BE), daté de LT C1 par F. Müller, les longueurs des lames sont comprises entre 64 et 71 cm<sup>259</sup>. Les lames des épées sédunes se rapprochent donc plutôt, en termes de taille, de celles du dépôt de Port (LT C2-LT D1) comprises entre 56 et 92 cm (avec toutefois une nette concentration entre 73 et 92 cm)<sup>260</sup>. Ces datations correspondent parfaitement avec ce qui a été observé pour les fourreaux. En reprenant le corpus d'épées en fonction des fourreaux auxquels elles sont associées (fig. 214), il n'est pas possible de mettre en évidence un regroupement particulier, si ce n'est que les épées des fourreaux du groupe 1 (Giubiasco type 2), le plus ancien, sont les plus courtes. L'allongement des épées correspond donc bien à une évolution chronologique. Notons pour terminer ce tour d'horizon des épées difficilement exploitables que trois d'entre elles possèdent des disques de fixation sur la soie de la poignée, en fer pour Sous-le-Sex tombe 439 (pl. 3, 4206) et St-Guérin (pl. 14, 40393), en bois de cerf pour Sous-le-Sex tombe 548a (pl. 7, 4782) (fig. 215)<sup>261</sup>.

L'épée de Conthey, «802» est la plus courte des épées les mieux conservées. La taille de la lame (58 cm) permet de restituer un fourreau d'une soixantaine de centimètres. De plus, la croisière campaniforme est bien marquée. Nous sommes donc plutôt dans un horizon de la fin de La Tène ancienne, si l'on compare avec

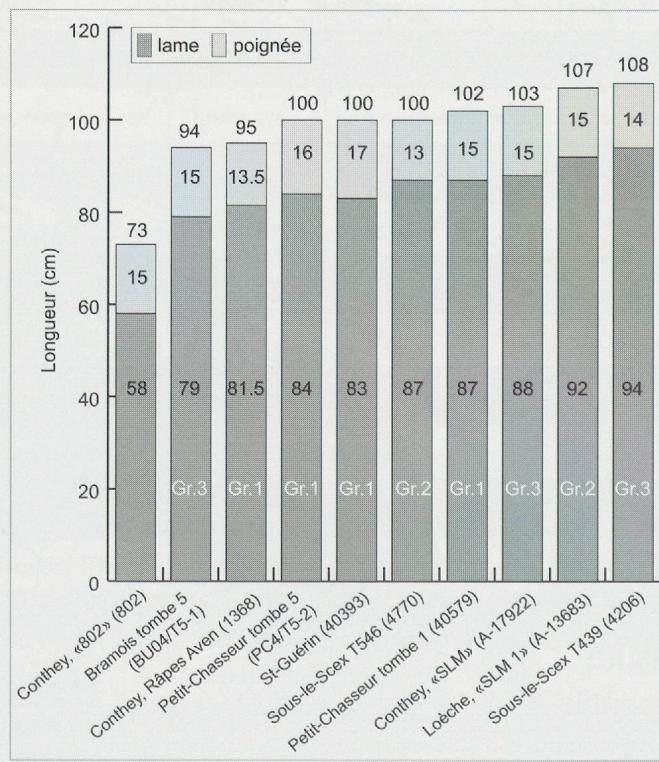


Fig. 214 — Graphique illustrant la longueur des épées sédunes. En blanc, indication du groupe auquel appartient le fourreau de chaque épée.

<sup>257</sup> Conthey, St-Séverin (1081); Conthey, «SLM» (A-17922); Conthey, Daillon (SLM A-3277); Loèche, «SLM 1» (A-13683) et «SLM 2» (A-13684); Petit-Chasseur, tombe 1 (40579), tombe 5 (T5-2); «Nouvelle Placette», tombe 1 (SNP86/T1-2); Sous-le-Sex, tombe 439 (4206), tombe 546 (4770), tombe 548a (4782); St-Guérin, tombe de guerrier (40393).

<sup>258</sup> Conthey, (802); Conthey, Râpes d'Aven (1368) et Bramois tombe 5 (BU04/T5-1).

<sup>259</sup> MÜLLER 1990, fig. 19.1.

<sup>260</sup> MÜLLER 1990, fig. 19.2.; PERNET à paraître.

<sup>261</sup> Détermination effectuée par N. REYNAUD SAVIOZ.



Fig. 215 — Disques en bois de cerf conservés sur la soie de la poignée trouvée à Sous-le-Scex (T548a, 4782).

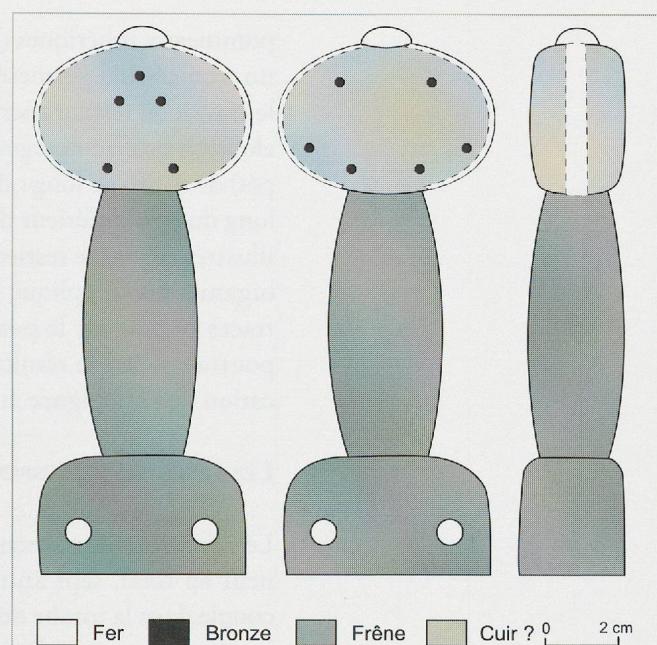


Fig. 216 — Proposition de restitution de la poignée de l'épée BUo4/T5-1.

les mesures faites par F. Müller pour Tiefenau<sup>262</sup>. Seul élément discordant dans cette série d'indices, la section de la lame, lenticulaire, alors que les lames de cette période sont en général losangées.

L'épée de Râpes d'Aven (pl. 23, 1368) présente une lame de 81,5 cm, une extrémité triangulaire, une croisière campaniforme peu marquée et une poignée assez courte (13,5 cm alors que la moyenne tourne plutôt autour de 15 cm). Avec ces caractéristiques nous sommes déjà dans un horizon de la fin de LT C2 ou du début de LT D1.

L'épée la mieux conservée est celle de la tombe 5 de Bramois (pl. 10, BUo4/T5-1). La lame de section lenticulaire (79 cm) possède une longue pointe assez effilée. Les conditions de conservation de la poignée (15 cm) sont exceptionnelles et rares (cf. fig. 109). Pour une épée associée à ce type de fourreau (Ludwigshafen, datable de LT D1) c'est, à notre connaissance, la première fois qu'une poignée est si bien préservée. Elle est constituée de trois parties en frêne<sup>263</sup>. Il est difficile de déterminer sur les restes de bois corrodés si la garde (fibres du frêne orientées à l'horizontale) est en une ou deux parties. La présence de deux gros rivets en fer de part et d'autre de la soie, si leur fonction n'est pas uniquement décorative, suggère plutôt une garde en deux parties. Cette garde, que nous restituons avec une forme subrectangulaire (fig. 216), repose directement sur le sommet de la lame. Nous nous serions attendu à avoir ici une fine plaque de garde ovale, mais rien de tel n'a été observé. La fusée (fibres verticales) est mal conservée. Sur notre proposition de reconstitution, nous restituons une fusée de 7 cm légèrement renflée au centre. La partie supérieure (fibres horizontales), sur laquelle la soie est écrasée pour former un bouton, ne présente pas la forme de «haricot» inhérente aux épées celtes plus anciennes (voir l'exemple de la poignée en bois d'Altrier/Luxembourg)<sup>264</sup>. C'est un disque relativement épais (env. 2,5 cm), qu'il faut bien différencier des

262 MÜLLER 1990, fig. 17.

263 Analyses de W. SCHOCH et J.-P. HURNI.

264 RAPIN 2002, fig. 8.a.

pommeaux sphériques de tradition romaine. Il semble réalisé d'un seul tenant avec un trou central permettant de l'enfiler sur la soie. La radiographie aux rayons X et le travail de restauration ont permis de mettre en évidence un décor de onze petits clous en bronze octogonaux (la section est en fait plutôt un carré aux angles coupés) de 5 mm de long; six sur une face et cinq sur l'autre. La disposition des clous le long du bord inférieur du disque, au milieu et sur la partie supérieure de celui-ci est illustrée sur notre restitution (fig. 216). Il semble aussi, mais la présence de matériau organique a compliqué la restauration, que le disque soit cerclé de fer. De plus, des traces de cuir sur le pommeau ont été mises en évidence par A. Rast-Eicher; elles pourraient être le résultat du contact de la peau du défunt sur la poignée ou l'indication que la poignée était recouverte de cuir.

#### LES ÉLÉMENTS DE SUSPENSION

Les éléments de suspension (hors fourreaux) sont rares dans ce corpus. Il y en a neuf au total, sept anneaux et deux agrafes de ceinturons. Les anneaux sont en couple dans la tombe de Conthey, Râpes d'Aven (en fer, pl. 22-23, 1372-1373) et dans les tombes 1 et 5 du Petit-Chasseur (en fer, pl. 15, 40579 et pl. 17, PC4/T5-2). Le fait qu'un seul anneau ait été retrouvé dans la sépulture 548a de Sous-le-Scex (pl. 7, 4716) peut être imputé à la forte perturbation de la structure.

Ces anneaux ne sont pas systématiquement accompagnés de l'agrafe de ceinturon, présente uniquement à Conthey, Râpes d'Aven et Sous-le-Scex tombe 548a (pl. 22, 1372; pl. 7, 4784). C'est le cas aussi dans la tombe 296 de Wederath où l'on a toutefois trois anneaux dont une paire<sup>265</sup>. L'agrafe de la tombe 548a de Sous-le-Scex peut être classée dans le type 4B décrit par G. Bataille pour La Villeneuve-au-Châtelot (Aube)<sup>266</sup>. Pour Râpes d'Aven, on est plus proche du type 4A1. Ces deux types sont datés par l'auteur de LT D1, LT D1 précoce en l'occurrence pour le type 4A1<sup>267</sup>.

#### LES ARMES DE JET ET D'HAST

Neuf éléments de lances sont présents dans le corpus sédune: sept fers et deux talons. Au sein des fers, six sont indiscutablement de tradition laténienne, bien que leur flamme soit très étroite, mais le septième nécessite une discussion. Commençons par les six premiers.

D'emblée, il est nécessaire d'éliminer de la discussion les fers de Sous-le-Scex tombe 548a (pl. 8, 4783) et de Conthey, «SLM» (pl. 21, A-17923) très dégradés. Des quatre fers restants, nous remarquons une grande homogénéité au niveau des longueurs:

Fer	L. douille	L. flamme	L. totale	Diam. douille	Remarques
Sous-le-Scex tombe 439, 4205	10	12	22	2,3	-
Sous-le-Scex tombe 546, 4772	7	14,5	21,5	2	-
Bramois tombe 5, BU04/T5-4	7	13	20	2	hampe en frêne
Conthey, Râpes Aven, 1369	8	13,5	21,5	2,2	-

Fig. 217 — Dimensions (en cm) des fers de section losangée de la région sédune.

<sup>265</sup> HAFFNER 1989, p. 200.

<sup>266</sup> BATAILLE 2001.

<sup>267</sup> BATAILLE 2001, p. 447.

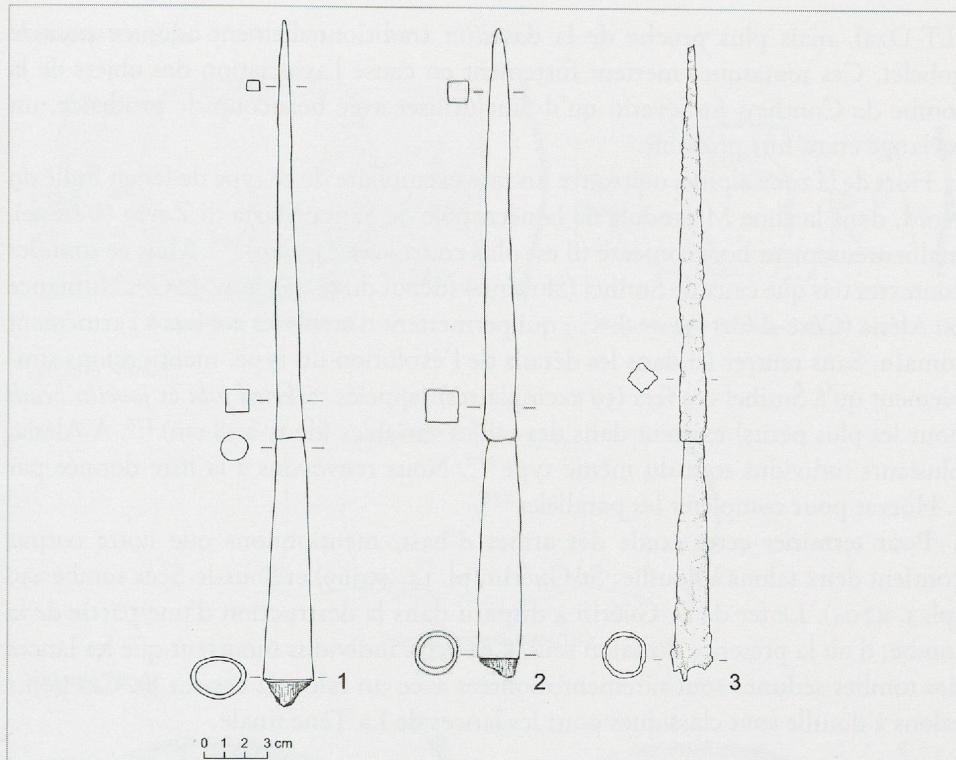


Fig. 218 — Fer d'armes d'hast à pointe de section carrée de la zone alpine. 1. Conthey, St-Séverin 1085; 2. Giubiasco hors contexte; 3. Gravellona Toce tombe 116.

Ce sont des fers courts (20-22 cm), de section losangée (à arête médiane), presque « carrée » pour Sous-le-Scex tombe 546 (4772), Bramois tombe 5 (BUo4/T5-4) et Conthey, Râpes d'Aven (1369). Pour commencer, comparons-les au corpus de la nécropole de Giubiasco étudié récemment<sup>268</sup>. Ils sont à rattacher au type 2At défini pour la nécropole tessinoise, sauf pour Sous-le-Scex, tombe 439 (4205), de type 2Al. Du point de vue chronologique, la comparaison avec Giubiasco permet de les dater entre LT C2 et l'époque romaine<sup>269</sup>. Leur petite taille les rapproche plutôt de formes de La Tène finale.

Les fers sédunes présentent toutefois des caractéristiques que l'on ne retrouve pas sur les fers de Giubiasco et qui sont difficiles à trouver ailleurs en milieu celtique. Nous avons dit que pour trois d'entre eux la flamme est étroite de section massive presque « carrée ». De plus, le point où la flamme est la plus large se trouve à sa base. La tombe 312 de Wederath contient un fer qui s'en rapproche<sup>270</sup>. Mais nous avons de la peine à proposer d'autres parallèles, car les exemplaires à flamme plutôt quadrangulaire tendent à être plus longs et à se rapprocher d'exemplaires associés au monde militaire romain, comme ceux de Wederath tombes 314, 671, 697 et 1344<sup>271</sup>.

Ceci nous amène à traiter le fer de Conthey, St-Séverin (pl. 24, 1085). Contrairement aux exemples que nous venons de citer pour Wederath, cet exemplaire (31 cm) possède une douille qui se distingue bien de la pointe par un léger décrochement. Cette forme peu connue dans la zone alpine jusqu'ici est en fait plus présente qu'on ne le pense. Nous avons en effet trouvé un premier exemplaire au Musée archéologique du Haut-Adige (Bolzano) découvert à Lana<sup>272</sup>. Un second provient de Giubiasco, mais hors contexte<sup>273</sup> (fig. 218.2). Le troisième fait partie de l'ensemble funéraire inédit de la tombe 116 de Gravellona Toce, non loin d'Ornavasso dans le Piémont (fig. 218.3)<sup>274</sup>. C'est le seul qui provienne d'un contexte datant. La céramique de la tombe permet de la situer à l'époque augustéenne, créant ainsi un décalage avec la datation du fourreau en bronze de la tombe de St-Séverin

<sup>268</sup> Voir PERNET *et al.* 2006, pp. 53-58.

<sup>269</sup> PERNET *et al.* 2006, p. 341, note 4.

<sup>270</sup> HAFFNER 1971, pl. 78.3.

<sup>271</sup> Tombe 314 (HAFFNER 1971, pl. 80.18); tombe 697 (HAFFNER 1974, pl. 178.1 et pl. 184.10); tombe 1344 (CORDIE-HACKENBERG et HAFFNER 1991, pl. 359.d).

<sup>272</sup> Ce fer provient d'une collection privée. Il a été découvert au détecteur sans contexte précis avec d'autres objets laténiens et romains (à proximité a aussi été trouvé un lot de monnaies romaines). L'objet est inédit, il mesure 25,6 cm de long. Ces renseignements nous ont été fournis par G. KAUFMANN (Musée du Haut-Adige), que nous remercions vivement ici.

<sup>273</sup> Ce fer est entré au Musée national suisse dans les années 1930 avec comme provenance Giubiasco, il porte le numéro d'inventaire A-38382. Cet objet est inédit et n'a pas été pris en compte dans l'étude des armes de la nécropole (PERNET *et al.* 2006).

<sup>274</sup> Nous remercions vivement G. SPAGNOLO-GARZOLI et A. DEODATO de la Surintendance archéologique du Piémont de nous avoir donné accès à ces informations et laissé publier le fer de la tombe 116 de Gravellona Toce.

(LT D2a), mais plus proche de la datation traditionnellement adoptée pour le gobelet. Ces remarques mettent fortement en cause l'association des objets de la tombe de Conthey, St-Séverin qu'il faut utiliser avec beaucoup de prudence, un mélange étant fort probable.

Hors de la zone alpine, on trouve un rare exemplaire de ce type de fer en Italie du Nord, dans la zone Mirandola de la nécropole de Santa Maria di Zevio (Vérone), malheureusement hors contexte (il est plus court avec 23,3 cm)<sup>275</sup>. Mais ce sont des contextes tels que ceux de Šmihel (Slovénie) (début du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), Numance ou Alésia (Côte-d'Or) (52 av. J.-C.) qui permettent d'attribuer ces fers à l'armement romain. Sans rentrer ici dans les détails de l'évolution du type, mentionnons simplement qu'à Šmihel ces fers (59 exemplaires) (appelés *socketed pila* et *javelin heads* pour les plus petits) existent dans des tailles variables (de 15 à 38 cm)<sup>276</sup>. A Alésia, plusieurs individus sont du même type<sup>277</sup>. Nous renvoyons à la liste donnée par J. Horvat pour compléter les parallèles<sup>278</sup>.

Pour terminer cette étude des armes d'hast, mentionnons que notre corpus contient deux talons à douille : St-Guérin (pl. 14, 40369) et Sous-le-Scex tombe 439 (pl. 3, 4204). Le fer de St-Guérin a disparu dans la destruction d'une partie de la tombe, d'où la présence du talon seul. Ces deux individus montrent que les lances des tombes sédunes sont rarement montées avec un talon (2 cas sur 8). Ces petits talons à douille sont classiques pour les lances de La Tène finale.

### LES BOUCLIERS

Au total, ce sont huit éléments de boucliers qui ont été mis au jour à Sion, dont 6 umbos. Commençons par ces derniers (fig. 219). Ils peuvent tous être classés dans le groupe des petits umbos à ailettes rectilignes (type 4 de Gournay-sur-Aronde)<sup>279</sup>, à l'exception de l'exemplaire indéterminé de la tombe 548a de Sous-le-Scex, dont il ne reste que quelques miettes. Il faut toutefois noter que ce type 4 de Gournay-sur-Aronde est caractéristique du matériel de ce site, lequel se rapporte avant tout à La Tène moyenne. La série d'umbos sédunes correspond en fait à une variante évoluée (les umbos à bords convergents), marginale à Gournay-sur-Aronde<sup>280</sup>. La typologie fine et la liste des occurrences de cette série ont été récemment faites par M. Schönfelder<sup>281</sup>. Nous en reprenons ici les résultats pour les appliquer aux exemplaires sédunes.

Sa typologie repose sur les umbos de la tombe de Verna, qui en a livré trois. La première variante, appelée Nierstein du nom d'une tombe centrale de l'aire de répartition, possède des ailettes étroites quasiment rectangulaires munies de deux trous de clous-rivets disposés côté à côté sur une ligne horizontale. La seconde, dénommée variante Nîmes, a des ailettes courtes trapézoïdales et trois clous-rivets de fixation, un au centre de l'ailette et un sur chaque angle extérieur. Tous ces umbos ont une coque sphérique à rebord saillant, bien marqué pour le type Nîmes. Les deux types sont datés de LT D1, mais semblent se répartir sur deux aires assez distinctes. Le type Nierstein sur la Gaule Belgique et la Celtique orientale, tandis que le type Nîmes, moins fréquent, se trouve essentiellement en Narbonnaise<sup>282</sup>. Dans son texte, l'auteur mentionne encore la variante Sion, présente uniquement dans la tombe de St-Guérin au moment de la publication de Verna, avec une faible hauteur de coque et des ailettes très courtes munies d'un seul clou-rivet<sup>283</sup>. Voyons rapidement comment nos umbos se répartissent dans ces variantes.

#### Variante Nierstein : petits umbos à ailettes rectilignes

Les umbos de Sous-le-Scex tombe 546 (pl. 5, 4771) et du Petit-Chasseur tombe 5 (pl. 17, PC4/T5-3) peuvent être classés dans cette variante, avec leurs ailettes

<sup>275</sup> SALZANI 1996, pl. XVIII A.4.

<sup>276</sup> HORVAT 2002, pl. 7.4-7, pl. 8-10, pl. 11.1-7 et pl. 13.3-14.

<sup>277</sup> Par exemple SIEVERS 2001, p. 365, pl. 70.

<sup>278</sup> HORVAT 1997, p. 116.

<sup>279</sup> BRUNAUX et RAPIN 1988, p. 80.

<sup>280</sup> LEJARS 1996, p. 94; BRUNAUX et MÉNIEL 1997, p. 158.

<sup>281</sup> PERRIN et SCHÖNFELDER 2003, pp. 80-85.

<sup>282</sup> PERRIN et SCHÖNFELDER 2003, fig. 50.

<sup>283</sup> PERRIN et SCHÖNFELDER 2003, p. 83.

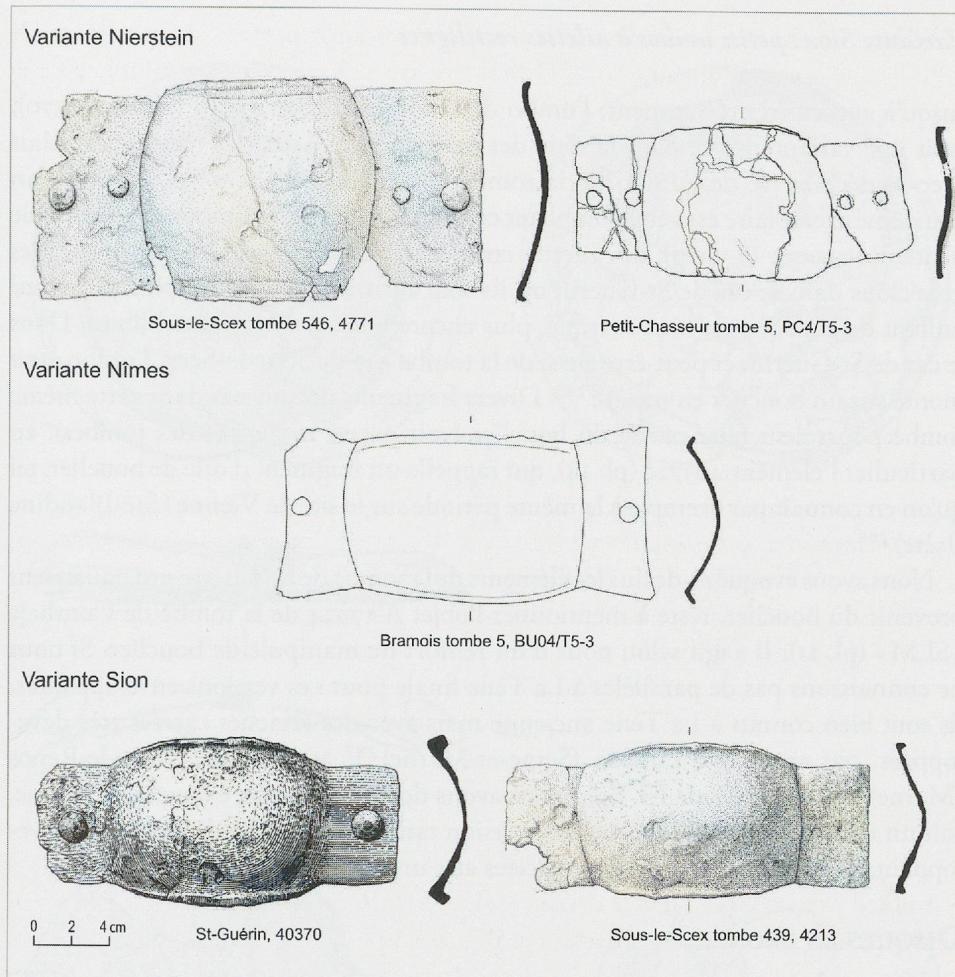


Fig. 219 — Typologie des umbos sédunes.

rectangulaires à deux clous sur une ligne horizontale. Sur l'exemplaire de la tombe 5 du Petit-Chasseur, le renfort en fer du manipule (une tige) est conservé. Des traces de cuir ont été mises en évidence sur la coque de ces deux boucliers.

#### *Variante Nîmes: petits umbos à ailettes rectilignes*

Un seul umbo rentre dans cette catégorie, celui de la tombe 5 de Bramois (pl. 9, BU04/T5-3). Il possède des ailettes courtes trapézoïdales munies chacune d'un clou, contrairement aux trois clous de la plupart des umbos de cette variante (cf. Perrin/Schönfelder 2003, p. 83). Les analyses de bois, de restes de cuir et de textiles ont permis plusieurs observations intéressantes<sup>284</sup>. La planche du bouclier était en tilleul, tandis que du peuplier a été utilisé pour la spina. La largeur de la tombe de Bramois (0,8 m, le tronc évidé dans lequel était inhumé le guerrier mesurant lui 0,55 m) permet d'y loger un bouclier au moins aussi grand que celui découvert sur le site de La Tène (1,2 x 0,6 m), certes plus ancien (fin LT C1). L'examen des ailettes de l'umbo a révélé que la face intérieure de la planche était recouverte de cuir, ainsi que la face extérieure des ailettes (voir fig. 107). Quant au manipule, dont la pièce de renfort en fer est conservée, il était emballé dans du textile. Tous ces éléments nous permettent de proposer une reconstitution de la face extérieure du bouclier de la tombe 5 de Bramois sur la base des observations d'A. Rast-Eicher et W. Schoch (fig. 220). D'après les traces observées, le cuir recouvrail tout le bouclier, umbo compris, au même titre que ce qui a été vu sur les umbos de la tombe 546 de Sous-le-Scex et de la tombe 5 du Petit-Chasseur.

<sup>284</sup> Détermination des bois par Werner SCHOCH.

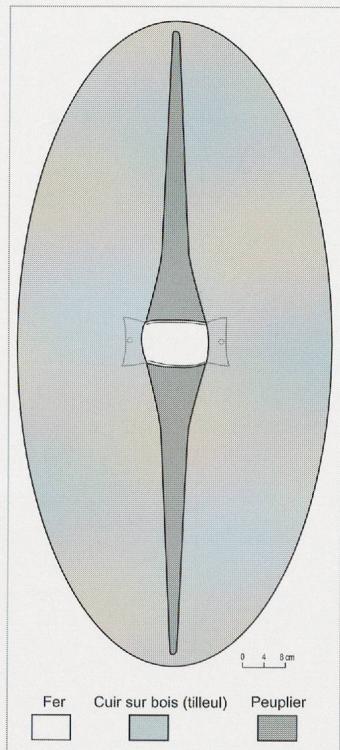


Fig. 220 — Proposition de reconstitution du bouclier de la tombe 5 de Bramois. La présence de cuir n'est pas attestée sur la coque de l'umbo. Il semble en revanche que le cuir recouvrira la planche en tilleul et les ailettes de l'umbo.

### *Variante Sion: petits umbos à ailettes rectilignes*

Jusqu'à encore très récemment, l'umbo de la tombe de St-Guérin (pl. 14, 40370), était une variante isolée dans la série des petits umbos à ailettes rectilignes. Mais avec la découverte de l'umbo de la tombe 439 de Sous-le-Scex (pl. 4, 4213), un deuxième exemplaire est venu compléter ce début de série. Ces umbos ont une faible hauteur de coque (8-9 cm), des ailettes courtes munies d'un seul clou chacune (des gros clous dans le cas de St-Guérin où ils sont bien conservés). De plus, le rebord saillant de la coque est bien marqué, plus encore que sur la variante Nîmes. Dans le cas de St-Guérin, et peut-être aussi de la tombe 439 de Sous-le-Scex, l'umbo était monté sur un bouclier en mélèze<sup>285</sup>. Divers fragments découverts dans cette même tombe pourraient faire partie du bouclier (voir p. 119, catalogue des tombes), en particulier l'élément 40372c (pl. 14), qui rappelle un fragment d'orle de bouclier, tel qu'on en connaît par exemple à la même période sur le site de Vienne / Ste-Blandine (Isère)<sup>286</sup>.

Nous avons évoqué ci-dessus les éléments de la tombe de St-Guérin qui pourraient provenir du bouclier, reste à mentionner l'objet A-17924 de la tombe de Conthey, «SLM» (pl. 21). Il s'agit selon nous d'un renfort de manipule de bouclier. Si nous ne connaissons pas de parallèles à La Tène finale pour ces versions enveloppantes, ils sont bien connus à La Tène ancienne mais avec des attaches carrées très développées, par exemple à Gravon (Seine-et-Marne)<sup>287</sup> au Crayon, Ecury-le-Repos (Marne)<sup>288</sup> (exemples de LT B2). Nous avons donc, avec notre exemplaire sédune, soit un mélange de mobilier, soit une version tardive du renfort de manipule enveloppant (différent des fines tiges associées aux umbos présentés ci-dessus).

## DISQUES EN BRONZE

Deux objets énigmatiques font partie du corpus sédune (fig. 221): tombe de St-Guérin (pl. 14, 40371) et tombe 546 de Sous-le-Scex (pl. 6, 4768.1). Ce sont des disques en bronze décorés d'éléments organiques (respectivement des canines de porc, vraisemblablement domestique, et du crin de cheval). Ces pièces, ainsi que les restes organiques, sont décrites dans le catalogue des sépultures. Dans ce chapitre nous proposons des parallèles et une interprétation de la fonction de ces disques.

Le premier, découvert à St-Guérin, a été publié par G. Kaenel en 1983. Il donnait déjà plusieurs pistes d'interprétation possibles. La première question que l'on se pose concerne le mode de suspension. Contrairement à l'exemplaire de Sous-le-Scex, le disque de St-Guérin, mal conservé, ne possède pas de trou central: «il n'est pas certain qu'un élément de bronze ou de fer (de fixation) l'ait traversé en son centre (ce que le dessin peut faire croire)»<sup>289</sup>. A Sous-le-Scex, un fragment de fer avec du bois minéralisé (rivet?) trouvé dans la tombe 546 (4768.2), près de la main du défunt, suggère une fixation sur hampe. La présence à la base du disque d'un rivet avec des traces de bois oxydé, matérialisant peut-être le départ d'un manche (fibres de bois perpendiculaires au rivet, lui-même tangent au disque), renforce cette hypothèse. Les deux disques n'ont donc pas nécessairement eu le même système d'attache, donc la même fonction. Quoi qu'il en soit, nous pourrions être dans la catégorie d'objets que les archéologues allemands appellent *Anhänger*, car ils «pendent» attachés à quelque chose. Nous ne pensons pas, suite à la découverte de Sous-le-Scex, que l'hypothèse d'un élément de casque en cuir puisse être retenue<sup>290</sup>. G. Kaenel avait aussi mentionné la possibilité de pendoques à valeur d'amulette, comme nous en connaissons de nombreux cas dès La Tène ancienne<sup>291</sup>. Mais il s'agit souvent de dents seules enchâssées dans une gaine de bronze munie d'un anneau<sup>292</sup>. Nous sommes donc en présence d'un autre type de «pendentif». Si l'on retient la présence d'une hampe pour la tombe 546

<sup>285</sup> KAENEL 1983, p. 55, note 8.

<sup>286</sup> CHAPOTAT 1970, pl. 1.12.

<sup>287</sup> SCHERER *et al.* 1972, fig. 4.4.

<sup>288</sup> ROUALET *et al.* 1982, pl. 7, n° 1959.

<sup>289</sup> KAENEL 1983, p. 51.

<sup>290</sup> KAENEL 1983, p. 50 et p. 53. Voir d'autres arguments dans FINGERLIN 1981, pp. 425-427.

<sup>291</sup> Voir la liste dressée par PAULI 1975, pp. 129-130, à laquelle on peut encore ajouter les exemplaires de Giubiasco (PERNET *et al.* 2006, p. 129, «tombe» 18, 6) et de Chatenay-sur-Seine, réinterprété en 2002 (RAPIN 2002, p. 170 et fig. II C).

<sup>292</sup> Comme les exemplaires de La Tène finale de Heidetränk et du Rhin à Mayence (SCHLOTT 1985, pp. 139-140, fig. 1.1-2).

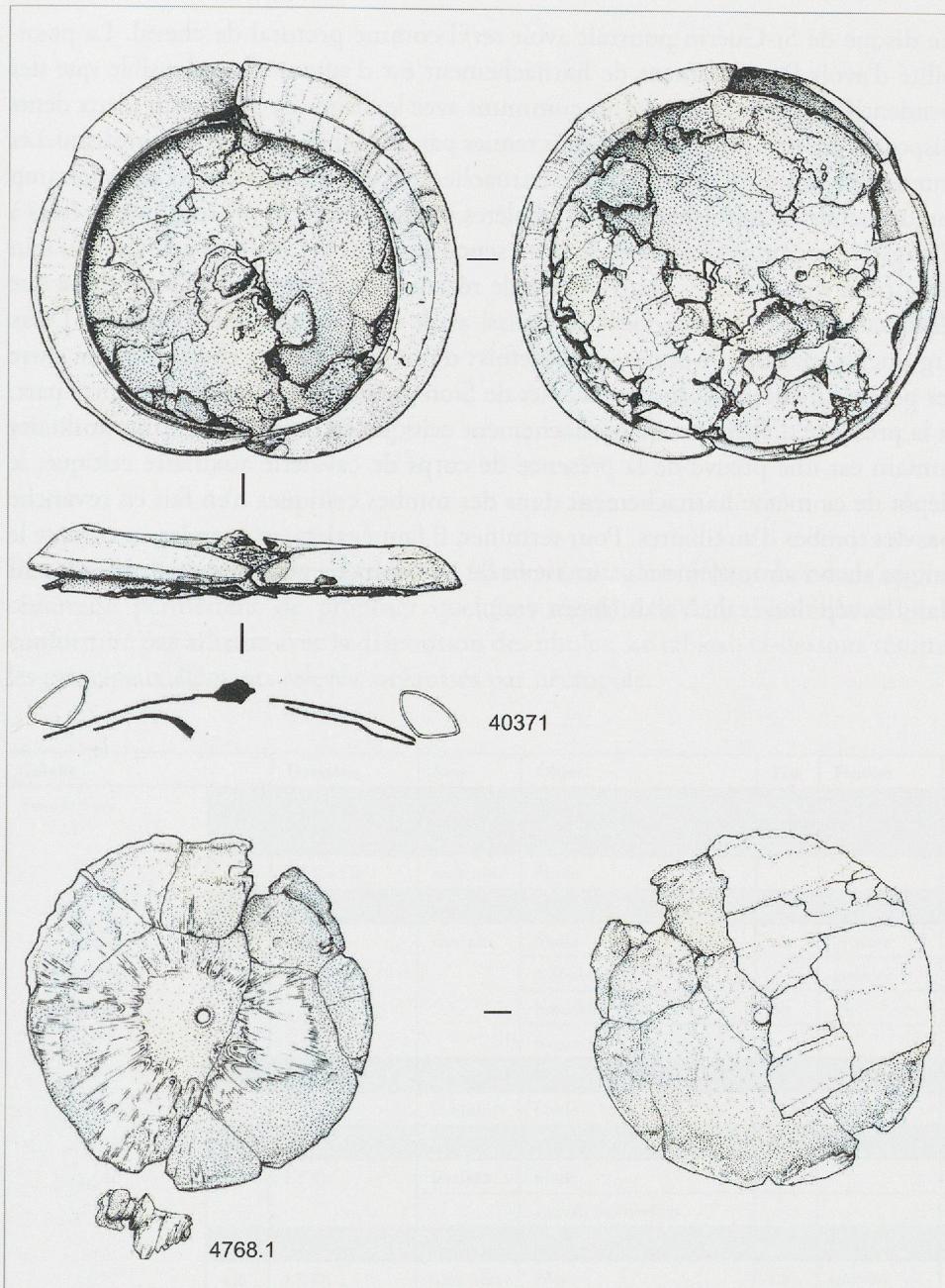


Fig. 221 — Disques en bronze de Sion. En haut, tombe de St-Guérin (40371) et en bas, tombe 546 de Sous-le-Scex (4768.1). Ech. : 1/2.

de Sous-le-Scex (4768.1), on aurait donc un disque suspendu à une hampe, ce qui nous orienterait peut-être vers la fonction d'enseigne « militaire ». La description du décor du disque par A. Rast-Eicher suggérerait même une enseigne de cavalier : « la face supérieure est décorée de mèches de poils (du crin de cheval) cousues autour du trou central, laissant un espace circulaire vide de 1 cm de rayon autour de ce dernier. Chaque mèche est fixée sur un support, qui pourrait être du cuir, (...) coupée à la même longueur et recouvre toute la plaque en plusieurs rangées disposées l'une sur l'autre comme des tuiles » (voir p. 60, catalogue). Quant au disque de St-Guérin, aucune trace évidente de hampe ne permet de faire une telle supposition ; notons cependant que le mobilier a dû être perturbé, le plan le situe quelque part près des pieds, associé à des éléments métalliques mal interprétés (voir fig. 153 et pl. 14). De tels disques sont rares, on en connaît un en Gaule dans la tombe de Châtillon-sur-Indre. Il est décoré au repoussé, muni d'une perforation centrale<sup>293</sup>.

<sup>293</sup> FERDIÈRE et VILLARD 1993, p. 105, fig. 2-14.

Le disque de St-Guérin pourrait avoir servi comme pectoral de cheval. La possibilité d'avoir là un élément de harnachement est d'autant plus plausible que des pendentifs présentant des points communs avec le disque de St-Guérin (deux dents disposées en forme de croissant mais tenues par une virole en bronze sans disque) et interprétés comme des éléments de harnachement ont été découverts dans le camp augustéen de Dangstetten<sup>294</sup>. Ces phalères de tradition celtique sont interprétées à Dangstetten comme les traces de la présence de corps de cavaliers celtiques au sein des unités romaines<sup>295</sup>. Dans un article récent, nous avons émis l'hypothèse que les cavaliers de Sion pouvaient eux aussi avoir servi comme auxiliaires<sup>296</sup>. Deux arguments majeurs s'y opposent toutefois : d'une part, l'écart chronologique entre les pendentifs de Dangstetten et ceux de Sion est proche du siècle et d'autre part, si la présence d'éléments de harnachement celtique en contexte de camp militaire romain est une preuve de la présence de corps de cavalerie auxiliaire celtique, le dépôt de ce même harnachement dans des tombes celtiques n'en fait en revanche pas des tombes d'auxiliaires. Pour terminer, il faut également prendre en compte le fait qu'aucun autre élément assurément lié à l'équipement de cavalier n'est présent dans les sépultures du Valais (mors, etc.).

<sup>294</sup> FINGERLIN 1981.

<sup>295</sup> FINGERLIN 1981, p. 422.

<sup>296</sup> DESCHLER-ERB *et al.* 2008.